ENSEMBLE

N° 114 / MARS 2025

PAIX
JUSTICE SOCIALE
TOUS ENSEMBLE

UFR filpac CGT

Bulletin trimestriel de l'Union fédérale des retraités de la Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication CGT

INFOS PRATIQUES SUR NOS RETRAITES

Le Comité régional Aquitaine soutenu par l'UFR Filpac continue à porter la revendication de la mise en place pour tout(e)s les retraité(e)s d'un bulletin de pension papier permettant de connaître et de comprendre les variations du montant de leurs pensions.

Pour ce qui concerne par exemple la retraite complémentaire, celle-ci peut être soumise aux prélèvements sociaux.

LE DÉTAIL DES PRÉLÈVEMENTS

- La CSG (contribution sociale généralisée) est prélevée au taux de 3,8 %, de 6,6 % ou de 8,3 %, en fonction de votre situation fiscale ;
- La CRDS (contribution au remboursement de la dette sociale) est prélevée au taux de 0,5 % ;
- La Casa (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie) est prélevée au taux de 0,3 % ;
- La cotisation d'Assurance maladie est prélevée au taux de 1 % pour les résidents en France ou de 4,2 % pour les résidents à l'étranger.

Toutefois, pour les bénéficiaires du régime local agricole d'Alsace-Moselle, le taux est de 1,1 % et pour les bénéficiaires du régime local général d'Alsace-Moselle, il est fixé à 1,3 %.

Or, les taux de prélèvements sociaux sont fixés en fonction de votre dernier revenu fiscal de référence et de la composition de votre foyer. Et chaque année, l'administration fiscale communique ces éléments à l'Agirc-Arrco, qui applique ensuite les nouveaux taux aux pensions de retraite versées à compter du 1er janvier.

SI VOTRE TAUX DE CSG AUGMENTE

Par conséquent, si votre revenu fiscal de référence a augmenté, votre taux de CSG pourrait être plus élevé en 2025. Cette hausse des prélèvements sociaux entraîne une diminution du montant net de votre retraite complémentaire Agirc-Arrco.

Toutefois

- En janvier et février 2025, votre retraite complémentaire Agirc-Arrco a été versée sans tenir compte de cette hausse ;
- En mars 2025, une régularisation est effectuée. Votre pension sera réduite pour compenser les prélèvements sociaux non perçus sur les 2 premiers mois de l'année ;
- Lors du versement du mois d'avril 2025, seuls les prélèvements sociaux dus pour le mois en cours seront appliqués. Votre pension nette sera donc plus basse qu'en 2024 si votre taux de CSG a augmenté.

SI VOTRE TAUX DE CSG BAISSE

Si, au contraire, votre revenu fiscal de référence a diminué, votre taux de CSG peut être revu à la baisse en 2025, entraînant une augmentation du montant net de votre retraite complémentaire.

Concrètement

- En février 2025, l'Agirc-Arrco vous remboursera directement les cotisations sociales prélevées en trop sur les pensions de janvier et février. Vous recevrez alors un virement supplémentaire sur votre compte bancaire ;
- À partir du versement du mois de mars 2025, votre pension sera recalculée avec le taux de prélèvement actualisé, ce qui entraînera une augmentation de votre retraite nette.

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES SUR NOS RETRAITES 2

ÉDITO 3
Serge AUDONNET

LA VIE DES SECTIONS 4-7

CONSEIL NATIONAL UFR DES 4 ET 5 MARS 2025 8-11
Serge AUDONNET

NE PAS BASCULER DANS LA SURENCHÈRE GUERRIÈRE 12-13

RETRAITES : PRESENTATION FANTAISISTE DE BAYROU 14-15

LE CAPITALISME FRANÇAIS TOUJOURS SOUS PERFUSION 16

FRANCE RÉVEILLE-TOI 17
Lionel DUQUENNE

GROUPE EBRA : UNE HITOIRE EN CINQ ÉPISODES 18-19
Daniel MULLER

DROIT DES FEMMES EN QUOI LE RN EST-IL D'EXTRÊME DROITE 20-21

UNE LOI POUR CRIMINALISER TOUTE CRITIQUE D'ISRAËL 22-23

NOUVELLE-CALÉDONIE UN SURSAUT DE L'HISTOIRE COLONIALE 24

FAUT-IL TAXER LES VIEUX ? 25

LES DANGERS DE L'INTERNET ET DU NUMÉRIQUE 26-27

LES CHIFFRES 28

Rédaction et administration : 263, rue de Paris, 93514 Montreuil Cedex - **Directeur de la Publication :** Daniel Muller - **Responsable rédaction et fabrication :** Serge Audonnet **Maquette :** Muriel Audonnet - **Comité de rédaction :** Serge Audonnet, Michel Burguière, Lionel Duquenne, Jean-Pierre Ghiotto, Jean Jousseaume, Daniel Muller, José Nuevo (correction) - **Couverture :** J. Jousseaume - **Impression Rivet Presse/Édition :** 24, rue Claude-Henri-Gorceix BP 157 - 87022 Limoges Cedex 9 - **CPPAP n°** : 1227 S 07110.
Travail exécuté par des syndiqués à la Filpac-Cgt.

ÉDITO

SERGE AUDONNET - MEMBRE DU BUREAU DE L'UFR-FILPAC

SI TU VEUX LA PAIX... ... PRÉPARE LA PAIX

Trois ans après l'attaque de la Russie contre l'Ukraine et son cortège de centaines de milliers de morts et de blessés, la position du nouveau président des États-Unis et de son équipe, aux idées impérialistes finalement similaires à celles du président de la Russie, rebat les cartes.

Si aucun d'entre-nous ne peut prétendre avoir de certitudes sur l'évolution de la situation en Ukraine et sur les réels objectifs de guerre de Poutine, nous avons bien compris, suite à l'allocution d'Emannuel Macron, de quelle manière, et à qui, nos dirigeants ont l'intention de faire payer l'addition.

Le discours anxiogène et les inquiétudes que cela génère dans la population française vont servir de prétexte à Macron et à ses soutiens pour amplifier leurs attaques contre les conquis sociaux qu'ils considèrent depuis toujours comme une entrave à leur conception ultralibérale de la société.

Le discours guerrier, dont le principe absolu est la menace russe avérée contre notre pays, a pour objectif de rallier tous les citoyens à la nécessité d'entrer dans une économie de guerre visant à faire accepter tous les sacrifices afin de se protéger de cette menace. Une sorte d'Union sacrée comme en 1914.

Notre Président nous refait le coup du « quoi qu'il en coûte ». Cette fois-ci c'est le « quoi qu'il advienne » considérant que le moment exige des décisions sans précédent depuis bien des décennies.

Sur l'agriculture, la recherche, l'industrie et toutes les politiques publiques, il déclare que « *nous ne pouvons pas avoir les mêmes débats que naguère* ».

Et il invite toutes les forces politiques, économiques et syndicales du pays à faire des propositions à l'aune de ce nouveau contexte, ajoutant que « *les solutions de demain ne pourront être les habitudes d'hier* ».

NOTRE PRÉSIDENT NOUS REFAIT LE COUP DU « QUOI QU'IL EN COÛTE ». CETTE FOIS-CI C'EST LE « QUOI QU'IL ADVIENNE »

Ayant immédiatement rappelé qu'il n'était pas question d'augmenter les impôts pour financer les énormes investissements militaires envisagés, il a donc dores et déjà fait le tri dans les bonnes et les mauvaises « *habitudes d'hier* », exonérant par avance les plus riches de tout effort particulier.

La période qui s'annonce va supposer que nous soyons en capacité de nous affranchir du flot d'informations visant à nous embrigader dans une escalade guerrière et de garder la lucidité indispensable pour ne pas sombrer dans le piège mortel qui nous est tendu par les impérialismes russe et nord-américain.

Les intentions pacifiques en trompe-l'oeil de Donald Trump visent essentiellement à s'assurer de la mainmise des États-Unis sur les ressources naturelles de l'Ukraine.

Le prétendu périmètre de sécurité de la Russie mis en avant par Vladimir Poutine pour envahir tout ou partie de l'Ukraine cache les mêmes buts.

De sensibilités politiques autoritaire ou libertarienne, finalement compatibles, ces deux despotes sont tout à fait prêts à s'entendre sur le dos des Ukrainiens et des Européens qui mesurent à cette occasion la considération dont font preuve à leur égard leur ennemi de toujours et surtout leur allié de toujours.

Parler de paix, dans cette période, va donc être certainement mal vu, mal compris ou caricaturé.

C'est pourtant la voix de la paix pour tous les peuples et celle pour le respect du droit international que nous devons faire entendre plutôt qu'encourager les bellicistes de tout poil prêts à entraîner nos enfants et nos petits-enfants vers la catastrophe.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DES RETRAITÉS DU SILPAC-CGT

Depuis le début de l'année 2024, la CGT a mené des actions syndicales majeures pour défendre les droits des travailleurs en France, dans un contexte marqué par des tensions sociales et économiques.

Voici les principaux axes de leur mobilisations :

DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX ET SYNDICAUX

La CGT a dénoncé une intensification des attaques contre les libertés syndicales, notamment via des poursuites judiciaires et des tentatives d'expulsion de locaux syndicaux. Elle réclame une meilleure protection des militants syndicaux et l'abrogation des condamnations qu'elle juge abusives.

MOBILISATIONS POUR LES SERVICES PUBLICS

Des actions ont été menées dans divers secteurs comme les entreprises de l'eau, la fonction publique territoriale, et les hôpitaux, ciblant notamment les réformes sur les retraites, la dégradation des conditions de travail et les inégalités salariales. Les grèves du 8 mars (journée internationale de femmes) et du 19 mars figuraient parmi les temps forts.

NÉGOCIATIONS SALARIALES

Au sein de grandes entreprises la CGT a revendiqué des augmentations collectives et des primes de partage de la valeur, en réponse à des bénéfices en hausse et des conditions de travail qu'elle qualifie de difficiles pour les salariés.

RÉSISTANCE À L'EXTRÊME DROITE ET AUX POLITIQUES LIBÉRALES:

La CGT a affirmé son opposition aux politiques migratoires restrictives et aux idées d'extrême droite, tout en appelant à une refonte des mécanismes de solidarité et de justice sociale.

L'année 2024 est vue comme un moment clé pour résister à ces tendances et renforcer la lutte pour le progrès social. Ces mobilisations s'inscrivent dans une stratégie globale visant à préserver les acquis sociaux et à promouvoir une meilleure répartition des richesses, tout en affirmant un rôle central pour les syndicats dans les débats publics.

DYNAMIQUE SYNDICALE ET REVENDICATIONS SOCIALES

Les organisations syndicales et les Comités sociaux et économiques (CSE) gagnent en popularité. En 2024, 71 % des salariés ont une image positive des CSE, grâce notamment à leur implication dans les mobilisations contre la réforme des retraites.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Cependant, des défis persistent, tels que le recrutement de nouveaux membres et la prise en compte insuffisante des problématiques de santé, d'hygiène et de sécurité au travail, dues en particulier aux lois Macron réduisant les droits des CHSCT et des représentations aux institutions représentatives du personnel en amalgamant CE et DP en un Comité social et économique (CSE). Ces sujets restent prioritaires pour les élus syndicaux, avec une attention particulière portée aux rémunérations et au pouvoir d'achat.

ENVIRONNEMENT ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

Bien que moins prioritaires, des thèmes émergents comme l'intelligence artificielle ou la prérogative environnementale du CSE commencent à apparaître sur les agendas syndicaux. Ces évolutions traduisent un contexte social en mouvement, avec des efforts pour renforcer le pouvoir d'achat, soutenir l'emploi.

LE BUREAU SYNDICAL

L'assemblée générale du mardi 30 janvier 2024 avait élu le bureau syndical suivant :

Secrétaire général de la section : Bernard Margras ;

Secrétaires adjoints : Patrick Mir, Bernard Lejeune ;

Secrétaire à la communication : Jacques Filouse ;

Secrétaire politique financière : Jean-Pierre Combébiac :

Secrétaire aide sociale : Alain Sabadie.

Membres du bureau : Monique Cherbonnier, Daniel Chelle, Denise Costamagna, Alain de Bermont, José Gonzalez.

Le nombre de syndiqués, pour 2024, à jour de leur cotisation est de 34.

CONFÉRENCE LIBRE-PENSÉE/CGT À L'UD CGT 31, LE 8 FÉVRIER 2025

Au nom de l'union départementale des syndicats CGT de Haute-Garonne et de son secrétaire général Cédric Caubère, je tiens à vous dire combien la CGT accueille avec plaisir cette conférence doublée de l'hommage aux frères Lion.

Nous sommes ici dans la salle Jean-Jaurès de la Bourse du travail qui tout au long de son histoire, de Jaurès à nos jours, a vu défiler tellement de réunions et de rassemblements pour le droit des peuples à la paix, à la liberté, à leur émancipation par la démocratie, la justice sociale, l'accès à l'éducation, à la santé et à tous les droits fondamentaux dont le droit à un travail et un logement. Nous accueillons cette initiative ici, dans la Bourse du travail qui fut également un haut lieu d'organisation de la résistance à l'occupant nazi.

Ce qui est moins connu c'est qu'une biographie de Raymond Nave écrite par l'historien Pierre Petremann évoque une réunion secrète dans ces murs, en présence de Jean Moulin. Elle posait les principes de l'élaboration d'un programme de gouvernement à la libération. C'est-à-dire celui des « Jours heureux », le titre du programme du Conseil national de la Résistance (CNR), qui est encore le pilier de notre pacte social, malgré toutes les attaques passées et en cours.

L'histoire héroïque de l'imprimerie des frères Lion et de ses employé(e)s résitant(e)s est profondément ancrée dans celle de la CGT puisqu'elle marque une étape importante de l'engagement de notre jeune camarade de l'époque, Georges Séguy. Lui qui, comme ses compagnons de combat, sera dénoncé, arrêté et déporté à Mathausen.

Ce qu'il en disait à son retour le 5 mai 1945 : « *J'ai tout de suite pensé que, dans la mesure où j'avais eu la chance inespérée de figurer parmi les rescapés, de revenir vivant de la déportation, ma vie en quelque sorte ne m'appartenait plus ; elle appartenait à la cause pour laquelle nous avions combattu et pour laquelle tant des nôtres étaient morts.* »

C'est cet engagement qu'il tiendra jusqu'au bout en créant l'Institut d'histoire sociale de la CGT une fois à la retraite. J'en profite pour associer à ce mot d'accueil

Ci-contre le tableau offert à l'UD CGT 31 par la Libre-Pensée. Il sera bien-sûr mis en bonne place dans les murs de la Bourse du travail

notre institut départemental et les camarades présents aujourd'hui.

Avec eux, nous avons eu l'honneur et le plaisir de lui rendre un grand hommage en 2013 lors de sa venue au 50e congrès de la CGT à Toulouse et lors de l'inauguration de l'esplanade qui porte son nom à la salle Jean-Mermoz.

Accueillir, cette conférence aujourd'hui n'est donc pas que symbolique, elle s'inscrit pleinement dans le combat actuel dont les frères Lion et les résistant.es nous ont légué la substance.

Nous sommes dans une période de commémoration des quatre-vingts ans de la libération des camps, de la Shoah, des crimes contre l'humanité que sont les bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki.

Rien ne servirait d'évoquer le passé si on ne le rapportait pas au présent.

Il y a différentes manières de commémorer. L'une d'entre elles consiste à assurer l'immunité aux génocidaires israéliens qui mettent le pied sur le territoire européen, la deuxième consiste à tenir la Russie (ex-URSS) à l'écart des cérémonies de commémoration, la troisième consiste à remettre le salut nazi à la mode à l'occasion de l'installation au pouvoir de Donald Trump. Nous le condamnons, comme nous déplorons que toutes ces commémorations aient lieu dans une Europe en guerre.

Nous appelons le gouvernement français à prendre toutes les mesures pour imposer immédiatement la paix sur le sol européen.

La menace nucléaire est bien réelle et a fait l'objet de nombreuses menaces ces derniers mois. Tellement sérieuses que la CGT, avec le Mouvement de la paix et l'association japonaise Nihon Hidankyo, prix Nobel de la paix, va lancer une pétition mondiale pour le désarmement nucléaire. À ce sujet, en 1982, Georges Séguy au nom de la CGT participait à « l'appel des cents » contre l'installation en Europe de fusées atomiques nord-américaines.

Les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les génocides ont toujours cours dans le monde.

En Palestine, le cessez-le-feu à Gaza, que nous appelions de nos voeux, existe mais sur un champ de ruines et de malheur, et les annonces faites par Trump et relayées ici même en France par des politiques et des médias sont une insulte à l'histoire et à toutes les commémorations.

La CGT, comme bien d'autres organisations, se bat pour exiger et obtenir la reconnaissance par la France de l'État palestinien.

Le mouvement progressiste, qu'il soit associatif ou politique, le syndicalisme et particulièrement la CGT, sont la cible du RN, de toute l'extrême droite et du patronat. Cette haine déversée, d'où qu'elle vienne, est une attaque contre les intérêts de la classe ouvrière. Jordan Bardella, pour qui révolutionnaire et marxiste sont des insultes, félicite les grandes entreprises qui captent l'argent des travailleurs alors qu'il devrait servir à la solidarité nationale et aux services publics.

Une officine patronale porte plainte contre la Secrétaire générale de la CGT pour tenter de la dissuader de dénoncer que « les grand-patrons coulent le pays, que leur seul objectif c'est l'appât du gain et que les rats quittent le navire. »

Rien n'a donc changé depuis la fameuse réplique : « plutôt Hitler que le front populaire ».

Tout notre soutien à Sophie en se rappelant les mots de Jaurès qui disait combien il préférait quand la réaction le traînait dans la boue, preuve qu'il était sur le bon chemin. Encore une fois, merci de votre présence et place à cette conférence importante dans la période !

J.-F. TOTAJADA (UD CGT 31)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DU SGL NANTAIS

C'est le mercredi 19 février 2025 que s'est tenue l'assemblée générale annuelle de la section des retraités du syndicat général du Livre de Nantes.

Chers camarades, même s'il est un peu tard, je vous souhaite de ma part et de celle de notre section tous nos vœux de santé surtout et de bonheur pour vous et vos familles.

En cette année 2025, la CGT souffle ses 130 bougies. C'est des luttes menées par nos aînés que sont issues les droits qui nous protègent aujourd'hui. Journées de 8 heures, congés payés, égalités salariales, Sécurité sociale, retraites, etc.

Nous leur devons nos libertés chèrement conquises face à l'occupant nazi et au régime de Vichy. Dans les moments troubles que nous vivons, cet héritage est notre boussole.

À l'image d'Elon Musk l'homme le plus riche du monde qui a fait élire Donald Trump, les capitalistes pactisent avec l'extrême droite partout dans le monde.

Les pays occidentaux basculent un à un avec la bienveillance coupable des classes dirigeantes préférant le retour des régimes fascistes plutôt que le partage des richesses.

FAIRE PAYER LA DETTE AUX RETRAITÉS

Le gouvernement veux faire payer aux retraités la dette publique et le Medef pour sa part fait planer la menace de la suppression de l'abattement des 10 % pour les impôts, ce qui rendrait des personnes, qui ne l'étaient pas au préalable, imposables. Ce serait grave.

Alors que le pouvoir ne fait pas grand-chose contre l'évasion fiscale, qui se monte à 120 milliards d'euros, certains pensent pendant ce temps à la remise en cause des affections longue durée.

Pour les assurés sociaux, après l'augmentation des franchises et des consultations médicales, le déremboursement des médicaments s'ajoute à la hausse du coût des mutuelles. 700 000 retraités n'ont plus de complémentaire santé et 1,6 million ne se soignent plus ou peu.

Pour les retraités de la CGT, il est hors de question de subir cela car des solutions existent.

L'obstination du patronat et des libéraux à se désengager de son financement collectif, fondé sur les richesses crées par le travail, met en péril notre Sécurité social. Les exonérations successives l'ont privé de 656 milliards depuis 1992 !

Nous revendiquons l'indexation de nos pensions sur l'inflation, le rattrapage des pertes subies depuis 2017, ainsi qu'une progression des petites retraites.

Le 20 mars les retraités se mobiliseront pour reconquérir la Sécurité sociale.

Le monde du travail ainsi que ses retraités a besoin d'une CGT toujours plus forte, cela dépend de chacun d'entre nous pour des jours plus heureux, en espérant également que les conflits qui éclatent aux quatre coins de la planète cessent et que des démocraties remplacent les régimes totalitaires de tous ces pays.

Je vais m'arrêter là, bonne journée, bon appétit à tous, dans la convivialité.

Daniel LELLOUCHE

RETRAITÉS CGT DE MULHOUSE : LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS

S'appuyant sur l'ouverture officielle de la campagne des municipales à Mulhouse et dans une moindre mesure de l'agglomération, la CGT retraités a décidé de relancer, par le biais d'un courrier à tous les maires de l'agglomération (M2A), le combat pour la gratuité totale des transports en commun pour tous.

Une telle politique de gratuité, totale ou partielle, est déjà une réalité dans de nombreuses métropoles françaises.

Que pensent les élus ou futurs candidats de cette proposition ?

Pour mémoire, après son élection en 2020, Madame la maire de Mulhouse a mis en œuvre une de ses promesses de campagne à savoir la gratuité des transports pour les plus de 65 ans. Inutile de préciser que la CGT est satisfaite de cette avancée, car elle y a fortement contribué par différentes actions militantes.

Ce qu'il faut éviter, toujours pour la CGT, est d'opposer les populations, les plus de 65 ans et les autres catégories de population, et de rappeler, au passage, le rôle social que jouent les retraités.

Une telle mesure, si elle devait s'étendre à toute la région entraînerait une baisse significative des incivilités, des économies non négligeables et permettrait, entre autres, la transformation du métier de contrôleur vers la médiation.

En termes de protection de l'environnement, cela résorberait forcément les problèmes de circulation, sans oublier que cela réduirait fortement les stress et énervements liés à la densité de la circulation automobile les jours aux et périodes de pointe.

Cela nécessitera également de nouvelles places de parkings relais en périphérie des agglomérations.

UN COURRIER AUX ÉLUS

Alors que la campagne électorale des municipales est lancée, les militants retraités de la CGT en profitent pour

sonder les élus en place en faisant parvenir un courrier à tous les maires de l'agglomération mulhousienne (M2A) pour connaître leur position sur la question, car la CGT pense que ce sujet fera débat et qu'une uniformisation sur l'ensemble du territoire pour davantage de clarté pour les habitants est incontournable.

Concernant les solutions financières pour permettre la mesure de gratuité, pourquoi pas une taxe sur les parkings de supermarchés comme en Ile de France ?

Pourquoi pasl'abandon du projet de ligne ferroviaire vers l'Euro Airport pour le remplacer par une navette biogaz ce qui permettrait de financer cinquante ans de gratuité pour tous sur le territoire de M2A ? voire l'abandon de la navette électrique du centre-ville, assez peu utilisée ?

Dans l'attente d'une réponse, les retraités CGT demandent que l'on fasse régulièrement connaître les avancées en termes de transports sur un territoire, que ce soit en termes de tarification et d'usage, de création de parkings, de la fréquence des bus ou des plages horaires du tram, et ce pour une meilleure incitation. Pour mémoire, il est bon de rappeler que le vice-président de l'agglomération, en charge des transports disait en 2021 que, «<si le taux de couverture des dépenses transports par la billetterie passait sous les 10%, il serait plus intéressant de passer aux transports gratuits ».

Alors, on en est où aujourd'hui ? That is the question.

Daniel MULLER

Gilles Perret* aux Césars 2025

« Je pense au village de Quincy, je pense à l'hôpital public, je pense à l'école publique, je pense à la cotisation sociale, je pense à l'impôt et toutes structures collectives qui nous permettent de faire société.

Ce César m'incite à continuer dans la voie que j'essaie de tracer : c'est essayer de rendre visibles les invisibles, dans un pays où on tend plus facilement le micro à des milliardaires qui se plaignent plutôt qu'aux dix millions de pauvres. Dans un pays où les dirigeants, pour rester en place et pour ne pas contrarier les puissants, préfèrent s'allier à l'extrême droite fasciste plutôt que poser la question du partage des richesses et de la protection de la planète.

Méfions-nous, cette histoire, on la connaît déjà, on l'a déjà entendue : c'était celle des années trente où déjà à l'époque on disait plutôt Hitler que le Front populaire... Voilà, je vous remercie, à la fin, c'est quand même nous qu'on va gagner. »

***César du meilleur documentaire pour le film « La Ferme des Bertrand », tourné en Haute-Savoie, dans le hameau de Quincy, où vit le réalisateur. Il retrace l'évolution d'une ferme familiale sur 50 ans. Gilles Perret est également, entre autres, le réalisateur de « La sociale » en 2016 et de « Les Jours heureux » en 2013.**

CONSEIL NATIONAL
4 ET 5 MARS 2025

Présents : José Nuevo, Patrick Mir, Guy Delmas, Serge Audonnet, Jean-Luc Valegeas, Lionel Duquenne, Patrick Bauret, Jean-Pierre Viaud, Bertrand Bernard, Xavier Hirsch, Jean Pierre Ghiotto, Yves Lasnier, Pascal Le Boulch, Gérard Richaud.
En visio : Daniel Muller, Michel Tèche, Daniel Lellouche, Jean Jousseaume, Jean-Pierre Albert,
Excusés : Pascal Fiatte, Alain Rabin.

RAPPORT INTRODUCTIF
(par Jean-Pierre Ghiotto)

Une situation internationale délirante, partout dans le monde les guerres continuent de tuer des milliers de civiles.
La trêve obtenue dans le conflit israélo palestinien est extrêmement fragile et si les actions militaires israéliennes ont momentanément sur la bande de Gaza, elles reprennent et c'est la première fois depuis 2002 qu'Israël envoie des blindés dans le territoire palestinien.
La politique américaine sous l'impulsion de Trump rebat les cartes des équilibres internationaux, il entend mener les relations internationales de son pays comme il a mené ses entreprises. En voyou. La répétition de ses visées agressives sur le Canada, le Panama et le Groenland devrait être prise très au sérieux, peu importe son degré de réalisme.
Pour résister à la Chine, qui, ne l'oublions pas, détient en grande partie les obligations générées par la dette abyssale des États-Unis, mieux vaut s'appuyer sur la Russie, avant qu'elle ne se mette du coté de la Chine, ce qui affaiblirait l'influence nord-américaine. On sacrifie l'Ukraine et on écarte l'Europe. Non seulement l'Europe n'est pas à la table de négociation, mais elle est au menu. Cela fera trois ans que la Russie a envahi l'Ukraine. L'administration Trump, pressée d'en finir avec le conflit, propose de monnayer son soutien à Kiev en échange de droits sur le lithium et d'autres ressources rares du pays.
Après la Palestine, l'Ukraine est la deuxième victime du pacte des oligarques scellé par Donald Trump et Vladimir Poutine. Légitimant la loi du plus fort contre toute égalité des droits, leur alliance traduit, à l'échelle du monde, la domination d'un capitalisme mafieux.
Le Der Spiegel s'inquiète : « Nous sommes à l'aube d'un bouleversement économique et sociétal d'une ampleur au moins comparable à celle de l'industrialisation, écrit-il. Au cours des dix prochaines années, c'est la maîtrise de l'IA qui déterminera la puissance économique dans les secteurs stratégiques. Pour faire simple, en matière de comparaison, l'IA sera bientôt la nouvelle électricité. »
109 milliards d'euros en France (financement privé) dans les prochaines années annoncés par Emmanuel Macron, ainsi qu'un projet de méga data center cofinancé par les Émirats arabes unis ; 500 milliards de dollars débloqués pour Stargate (« la porte des étoiles ») et ses futurs data centers aux États-Unis par OpenAI et SoftBank ; 65 milliards de dollars par Meta, la maison-mère de Facebook, qui a par ailleurs démoli un centre de données en cours de construction pour le remplacer par un autre adapté aux besoins de l'IA. Microsoft veut débourser 80 milliards de dollars en divers équipements techniques dans le même objectif.
Emmanuel Macron déroule le tapis rouge à ces grands patrons de l'IA, comme il l'a fait hier pour les multinationales américaines de l'ubérisation.
Ces data centers énergivores en électricité doivent être refroidis. Plus ils grossissent et produisent de la chaleur, plus la quantité d'eau nécessaire à abaisser leur température est importante. Cette question peut se révéler critique en période de canicule. En France, les expert(e)s estiment que, fonction de leur système, ils peuvent consommer deux litres d'eau par kilowatt-heure.
Au prochain épisode de sécheresse, combien de personnes accepteront que leur data center continue d'être alimenté alors que leur eau potable est coupée ? Et qui décidera ?
Les Émirats arabes unis, qui n'ont pas beaucoup d'eau, déploieront notamment 50 milliards d'euros pour donner naissance au plus grand « campus » d'Europe consacré à l'IA, à Cambrai, dans le nord du pays. À en croire le chef de l'État, l'Hexagone serait particulièrement attractif pour ce genre d'investisseurs, grâce à l'électricité verte relativement abordable et produite en grande quantité par le parc nucléaire français.
En Europe, la grande bascule des droites vers l'extrême droite, Les eurofascistes en marche à Madrid, ils étaient tous là, dans la capitale espagnole. Les ténors du groupe des Patriotes pour l'Europe, troisième force politique à Strasbourg, dont Viktor Orban, Marine Le Pen ou Matteo Salvini, ont célébré le super-relais acquis à la Maison-Blanche et les travaux d'ingérence d'Elon Musk.
En France : ce n'est pas à cause d'une administration publique qui aurait grossi plus que de mesure, ou de dépenses sociales qui auraient explosé, que le déficit s'est alourdi, mais bien parce que les gouvernements d'Élisabeth Borne et de Gabriel Attal se sont complètement fourvoyés dans leurs prévisions et analyses économiques. Ces erreurs ont creusé un trou béant dans les comptes

publics : près de 70 milliards d'euros en cumulé en 2023 et 2024, dont 80 % s'explique par de trop faibles rentrées fiscales, notamment de l'impôt sur les sociétés (IS). Après des années à réduire la fiscalité des plus riches et des grandes entreprises, une telle hypothèse n'avait pourtant jamais été envisagée.

Le budget défendu par Bayrou, comme le précédent de Barnier, persiste à protéger les riches et les grandes entreprises et en dresse la facture au peuple. C'est encore par 49-3 qu'il est imposé, en piétinant la démocratie parlementaire. Et pour faire diversion au vu de son impopularité, mais aussi par choix d'alliance avec le RN, c'est une avalanche de propos et de mesures empruntées à l'extrême droite : « submersion migratoire », remise en cause du droit du sol, retour d'un débat nauséabond sur l'identité nationale, interdiction du mariage aux sans papiers, la surenchère ! Une plus grande mise à contribution des retraités est aussi à explorer : le ministre de l'Économie y est « plutôt » favorable. Éric Lombard a précisé : « Rééquilibrer le niveau de vie entre les retraités et les salariés est une piste de solution qui me paraît raisonnable ».

Ces pensions sont indexées chaque année sur l'inflation. C'est la loi. Une sous-indexation de un point par rapport à l'inflation ferait une économie de 2,9 milliards en 2025.

Les crises tiennent à l'existence même du capitalisme. Elles sont inséparables de sa nature, et font partie de son fonctionnement. Il recherche en permanence des débouchés, des sources de matières premières, de la main d'œuvre le moins cher possible. Tout s'achète et tout se vend, y compris la force de travail des salariés sur le marché du travail. Depuis que le capitalisme existe des crises ont lieu à intervalles réguliers. Elles ont été la cause de deux guerres mondiales. Comme toutes celles qui l'ont précédée, la crise actuelle découle directement de l'existence du capitalisme qui domine le monde dans sa phase impérialiste. La nouvelle donne en Ukraine va imposer une hausse des dépenses militaires en France et en Europe. Compte tenu de l'état des finances publiques, le gouvernement commence à préparer les esprits à la nécessité de faire des choix.

L'abstention des députés du Rassemblement national a permis à Richard Ferrand d'être nommé à une voix près. Une majorité de parlementaires a voté contre. Mais en nombre insuffisant pour bloquer ce choix du président de la République.

Soupçonné d'avoir naguère profité de ses fonctions de directeur général des Mutuelles de Bretagne, dans les années 2010, pour faire réaliser une bonne affaire immobilière à sa compagne, puis mis en examen pour cela, Richard Ferrand a en fin de compte été mis hors de cause, mais uniquement par l'effet des règles juridiques de la prescription.

Pour la première fois, notre pays est classé parmi ceux « risquant de perdre le contrôle de la corruption », s'inquiète Transparency International, pour qui « ce signal d'alerte témoigne d'une multiplication des conflits d'intérêts et des affaires de corruption dans un contexte de crise institutionnelle ».

L'ONG pointe, pour commencer, les 26 ministres ou proches collaboratrices ou collaborateurs d'Emmanuel Macron impli- qués dans des affaires politico-financières depuis 2017, d'Alexis Kohler à Rachida Dati, en passant par Aurore Bergé et Philippe Tabarot, et y voit non sans raison la traduction d'un « affaiblissement des principes d'exemplarité ».

RÉSUMÉ DU DÉBAT

Le débat débute sur les questions portant sur la situation internationale et les similitudes qui ne manquent pas d'être évoquées : Munich, Poutine veut-il vraiment envahir l'Europe ? Le rapprochement entre Poutine et la Chine est-il l'objet d'un accord tacite du genre : « tu prends l'Ukraine et je prends Taiwan ? ». Poutine et Trump est-ce la réplique du pacte de non-agression germano-soviétique ?

En fait chacun essaie de comprendre où est la réalité de tout ce qui fait la genèse du discours de Macron sur l'économie de guerre. Certains se demandent si Poutine a les moyens de ce dont on le soupçonne au regard de la situation militaire en Ukraine. Quid de la réalité de cet espace de sécurité mis en avant par Poutine avec l'Otan et l'Ukraine ?

suite page 10

Chacun peut légitimement remarquer l'aubaine que représente l'épouvantail agité sous les yeux des citoyens par Macron. Celui-ci annonce dores et déjà la couleur des coupes budgétaires que l'économie de guerre suppose, immédiatement suivi par ses soutiens ramenant tout ce qui tourne autour du social comme étant dépassé, voire dérisoire au vu des « tensions » internationales.
L'Europe annonce vouloir investir 800 milliards dans le réarmement, somme considérable qui en plus ne serait pas soumise au pacte de stabilité européen des 3% de déficit maximum dont on veut nous convaincre du bien-fondé depuis des années, puisqu'il sert à éviter de laisser des dettes à nos enfants...
Les questions d'une armée européenne (avec des armes américaines ?), de l'Europe fédérale sont abordées ainsi que la totale dépendance de l'Europe vis-à-vis du « parapluie » américain depuis 1945, même si la France s'en était intelligemment écartée sous de Gaulle.
Bien-sûr on ne peut éviter d'évoquer Trump et Elon Musk, chantres de l'extrême droite américaine, qui encouragent toutes les formations politiques de même nature en Europe et dans le monde. Il est évident qu'ils représentent un danger mortel pour nos démocraties et la paix dans le monde et que nous devons les combattre. C'est le retour en force de l'impérialisme américain qui n'avait, selon un camarade, jamais vraiment disparu mais dont le discours était plus présentable ces dernières années.
Un camarade parle de la situation des Palestiniens, indiquant que lorsque l'on critique les Israéliens, c'est le pouvoir que nous attaquons et non le peuple israélien. Il rappelle que notre référence fondamentale c'est la paix aussi bien en Ukraine qu'en Russie ou en Palestine et en Israël.

JOURNÉE NATIONALE D'ACTION DU 20 MARS

À l'initiative de l'Union confédérale des retraités CGT, rejointe par plusieurs autres organisations selon les régions, cette mobilisation a pour ambition de lancer un grand mouvement populaire pour la reconquête de notre Sécurité sociale quatre-vingts ans après sa création. L'annonce trompeuse de Bayrou sur les 50 milliards de déficit, le « conclave » en cours sur la réforme des 64 ans, le refus du gouvernement de laisser trancher le Parlement sur l'abrogation de la retraite à 64 ans, son refus d'un référendum sur cette question, la question de la capitalisation que les patrons veulent intégrer dans les discussions, démontrent la nécessité de mobiliser largement pour peser. Des camarades font remarquer qu'un certain nombre de syndicats d'actifs ont décidé de se joindre à cette journée. Après discussion, il est décidé que l'UFR appellerait les sections de retraités à demander aux syndicats d'actifs de venir renforcer leur mouveme, comme ces derniers ont su le faire notamment à l'occasion de la lutte contre la réforme des retraites.

PROPOSITION DE LIEU ET DATE POUR LA TENUE DU PROCHAIN CONGRÈS DE L'UFR EN 2026

Suite à l'accord de principe du bureau de l'UFR, contact a été pris avec le centre Benoît-Frachon à Gyf-sur-Yvette (centre de formation de la CGT) pour y organiser notre Congrès. Les conditions d'accueil et d'accès sont conformes à nos besoins ainsi que le devis qui a été établi.
Cerise sur le gâteau, les sommes que nous serons amenés à verser iront à la CGT plutôt qu'à un privé. Après accord du Conseil national, notre congrès se tiendra du 22 au 24 septembre 2026.

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CEN DE LA FILPAC DES 29 ET 30 JANVIER 2025

Cette réunion s'est tenue, comme prévu, à Nice mais, compte tenu de l'ambiance délétère entre une partie des membres du CEN et une partie du secrétariat, les principaux responsables du secrétariat ont assisté à la réunion en visio depuis Montreuil.
Il semble que les différends qui s'accumulent depuis maintenant de longs mois ont été exacerbés par la signature fédérale d'un accord, uniquement pour la presse parisienne, contrairement à ce qui avait été convenu à l'origine par l'ensemble des délégués de presse. Cet accord, appelé DISP (Dispositif industriel et social de la presse), comprend deux volets : un accord cadre et un accord d'application. Il aurait une durée d'application de six ans permettant de traiter la question des sureffectifs suite à des réorganisations lourdes et avec une participation de l'État. Pour tenter d'apaiser les choses un CEN extraordinaire a été envisagé pour le 25 mars mais à... Limoges et sur une seule journée. Devant le tollé provoqué, cette réunion se tiendra finalement à Montreuil.
Le jour de notre Conseil national, le 4 mars, se tenait une nouvelle assemblée des délégués de la Presse qui a voté à l'unanimité une motion demandant au secrétaire général de la Filpac de mandater un camarade de la PQR (Nice Matin) comme signataire au nom de la Filpac.
À l'issue des informations reçues, et en prévision de la préparation du prochain congrès fédéral, un camarade de l'UFR a fait remarquer que les conditions de déroulement du dernier congrès fédéral sont à la base des divisions actuelles.

POINT SUR LA TRÉSORERIE

Le trésorier lit le document de présentation.
Comme chaque année, je vous communique les résultats de notre exploitation de l'exercice écoulé. Ceux-ci se dégradent progressivement, les raisons essentielles étant une baisse des cotisations du Cogetise qui s'accentue d'année en année. En six ans celles-ci ont diminué d'environ 13 %. Alors que nos dépenses, elles, augmentent chaque année. Nous enregistrons de ce fait des déficits chaque année.
Vous avez la situation définitive 2024 et vous pouvez examiner les comptes et apporter vos réflexions. Tout comme sur les prévisions 2025 et sur la dégradation de nos comptes.
Il faut cependant dire que chaque année nous autofinançons nos congrès à hauteur de 20 000 €. Cette année nous avons apporté notre solidarité pour un montant de 10 000 € à la Palestine, notamment affectés aux enfants qui ont perdu leurs parents, par le biais de l'Association Human qui a une antenne à Gaza et son siège social à Saint-Denis.
Il faut aussi noter une véritable dégradation dans les règlements de notre journal, la somme représente 246 règlements sur 1 200 environ. Il est absolument nécessaire de faire un appel auprès des responsables.
Examinons les cotisations de nos syndicats, l'on constate des non-règlements de cotisations ou de versements qui ne correspondent pas à la réalité des ressources. Peut-être s'agit il d'erreurs, dans ce cas les camarades responsables doivent faire le

nécessaire auprès de Cogetise. Nous avons clos le compte d'exploitation avec le camarade comptable, il nous reste les comptes de bilan que nous vous fournirons ultérieurement. Voilà mes camarades quelques informations sur la situation financière de notre UFR. Vous avez la parole

Plusieurs échanges ont lieu au vu des tableaux fournis par le trésorier, notamment sur le nombre de FNI et de cotisations encaissées au 22 janvier 2025 au titre de l'année 2024. Il est probable que les versements tardifs de 2024 ne sont pas pris en compte. Il est conseillé aux camarades en charge d'effectuer les versements au Cogetise lorsqu'il s'agit de cotisations encaissées en fin d'année de dater leurs chèques du 31 décembre au plus tard afin de s'assurer qu'ils ne seront pas affectés à l'année suivante par Cogetise.

Quelques camarades ont fortement regretté le choix d'Human pour la solidarité versée au peuple palestinien car Human n'est pas un organisme laïque.

MISE À JOUR DES LISTINGS

Il s'agit de rechercher qui sont les responsables des sections (secrétaire et/ou trésorier) afin de connaitre leurs effectifs, notamment pour préparer notre prochain congrès et les mandatements. Nous devrions pouvoir travailler sur la base des déclarations Cogetise qui permettent d'identifier le déclarant et de le contacter.

PROJET D'ADHÉSION DE L'UFR À L'ASSOCIATION JEAN BRITO

Jean Brito est un Breton, précurseur de Gutenberg, dit-on. Il s'agit d'une association à laquelle les fondateurs souhaitent voir la CGT contribuer à son rayonnement vu sa position historique dan l'imprimerie. L'adhésion est de 5 euros pour l'UFR. Cette adhésion est approuvée par le Conseil national.

QUELLE POLITIQUE DE COMMUNICATION POUR L'UFR ?

La question se pose de la fourniture d'« Ensemble" à tous nos adhérents au moins jusqu'à notre prochain congrès. Cela pose encore une fois la question des listings car notre magazine trimestriel est envoyé par la Poste.

À noter que, à ce jour, nous envoyons 1 510 exemplaires d'« Ensemble » ce qui est déjà largement au-delà du nombre de règlements perçus par l'UFR.

DIVERS

Un camarade rappelle l'action engagée par le Comité régional Aquitaine concernant l'instauration d'un bulletin de pension papier pour les retraités.

À ce stade, et après consultation de l'avocat bordelais, Me Burucoa, ce dernier nous conseille de faire appel à un avocat ayant l'habitude d'affaires d'une telle amplitude. Il nous a soumis deux noms d'avocats ayant cette capacité.

Il est demandé l'aval du Conseil national pour poursuivre dans cette voie. Le Conseil donne son aval à l'unanimité.

Serge AUDONNET

POLITIQUES SÉCURITAIRES : QUE DIT LA CGT POLICE

Les politiques sécuritaires n'ont pas empêché la prolifération des réseaux et la violence engendrée. Il faut revoir cette approche. Après des décennies dépressives, la France reste le pays de l'UE où la consommation de cannabis est la plus élevée, notamment chez les jeunes. Pourtant, la réponse sécuritaire n'a pas enrayé les trafics. La prolifération des réseaux, la violence qu'ils génèrent et l'échec des stratégies répressives imposent une révision profonde des approches.

Les politiques actuelles saturent police et justice sans freiner le phénomène. Les opérations coups de poing s'enchaînent, les chiffres des interpellations gonflent, mais le commerce de la drogue prospère. Cette logique alimente les tensions sociales et marginalise les usagers, en particulier dans les quartiers populaires. L'obsession des arrestations et saisies détourne les policiers de leur mission essentielle : être des acteurs de proximité et de sécurité.

Autre facteur aggravant : la suppression de milliers de postes dans la police et les douanes a affaibli les capacités d'enquête et de contrôle aux frontières. La fin de la police de proximité a creusé le fossé entre forces de l'ordre et population. Plutôt que de s'attaquer aux causes du narcotrafic, l'État privilégie une approche punitive, déconnectée du terrain. En parallèle, la réforme contestée de la police judiciaire compromet l'efficacité des investigations sur les réseaux criminels. Le narcotrafic ne se combattra pas uniquement par des interventions spectaculaires. Il prospère sur un terreau de précarité et d'inégalités ou l'absence de perspectives pour de nombreux jeunes laisse la porte ouverte aux trafiquants.

Tarir cette économie parallèle exige pour la CGT police d'investir massivement dans l'éducation, l'emploi et le logement.

La prévention doit aussi être renforcée avec des campagnes ambitieuses et des programmes adaptés pour retarder l'âge d'expérimentation et limiter les addictions.

Alors que plusieurs pays ont fait évoluer leur législation, la question de la dépénalisation ou de la légalisation du cannabis doit être débattue sans tabou. L'expérience internationale montre qu'un cadre légal structurant production et distribution limite les risques sanitaires, affaiblit les réseaux criminels et génère des ressources publiques pour financer la prévention. La question de la dépénalisation ou de la légalisation du cannabis doit être débattue sans tabou. C'est pourquoi notre syndicat mène une réflexion approfondie sur ce sujet en auditionnant experts et acteurs associatifs. Une approche encadrée pourrait assécher les trafics tout en soutenant des politiques sociales et de santé publique.

Lutter contre le narcotrafic exige une stratégie globale alliant prévention, justice sociale et cadre législatif responsable. Il est urgent de rompre avec les solutions dépassées et d'adopter une approche cohérente et humaine. Cela suppose des politiques ambitieuses, un soutien accru aux policiers et une réforme législative adaptée. Face à l'urgence, le débat doit être ouvert. Seul un dialogue sans langue de bois permettra une réponse efficace aux défis actuels, au service de la sécurité publique et de la cohésion sociale.

Anthony CAILLE
Secrétaire général CGT Police

ENTRETIEN AVEC SOPHIE BINET

NE PAS BASCULER DANS LA SURENCHÈRE GUERRIÈRE

ONU, climat, multilatéralisme, justice internationale... Le retour de Donald Trump au pouvoir a accéléré un basculement de l'ordre mondial. Pour contrer la nouvelle internationale d'extrême droite, Sophie Binet, la secrétaire générale de la CGT plaide pour une unité d'action syndicale au niveau international et une convergence des luttes.

Quel regard portez-vous sur le contexte international bouleversé par le retour de Donald Trump au pouvoir ?

Nous sommes face à une accélération profonde de l'histoire. Mais la tendance de fond est à l'œuvre depuis des années. La CGT n'a cessé d'alerter sur ce danger. Avec l'élection de Donald Trump se concrétise l'alliance entre l'extrême droite et les milliardaires, incarnés par Elon Musk. Ce dernier n'est pas un cas isolé, il représente une oligarchie. La preuve la plus flagrante est l'alignement de la tech américaine. Aujourd'hui comme hier, pour le capital, l'argent n'a pas d'odeur.

La deuxième tendance nouvelle est la constitution d'une internationale d'extrême droite, illustrée notamment par l'alliance entre Trump, Poutine et Netanyahou. Ce mouvement prend de l'ampleur et dispose pour la première fois d'un soutien sans précédent du capital, incarné par des milliardaires qui détiennent de très nombreux médias, et les réseaux sociaux. Cela donne à l'extrême droite une force de frappe inédite depuis 1945. Il faut comprendre et débattre de cette nouvelle donne. Nous devons sortir des réponses anciennes, renouveler le logiciel sur un certain nombre de sujets. Cela appelle en urgence à un travail de réflexion, de débat, d'unité et d'action collective.

Comment s'y prendre et pour quoi faire ?

Face a cette internationale d'extrême droite, il faut construire une internationale ouvrière renouvelée et renforcée.

Cela fait partie des stratégies de la CGT. Les échanges sont poussés avec nos homologues européens et internationaux. Aux États-Unis, la question économique va être le point faible de Trump. Le chômage augmente, essentiellement à cause des violents licenciements dans la fonction publique. L'inflation pointe son nez. Le syndicalisme sera central dans ce moment de bascule. En France comme aux États-Unis, nous devrons faire confluer les rivières des luttes sociales, féministes, environnementales et antiracistes. La journée de mobilisation du 8 mars a été une grande réussite. Le 21 mars, l'intersyndicale (CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, Solidaires, FSU, Unsa) va lancer une campagne contre le racisme et l'antisémitisme sur les lieux de travail. Enfin, la CGT est, avec de très nombreuses associations, initiatrice des mobilisations du 22 mars contre le racisme et la précarisation des 3,5 millions de travailleurs étrangers par la politique inacceptable du ministre de l'Intérieur.

N'est-ce pourtant pas l'extrême droite qui semble dicter l'agenda politique ?

L'extrême droite tente de tout récupérer. La thématique pacifiste, mais aussi celles des libertés et de la démocratie, au point que Donald Trump se prend maintenant pour le prix Nobel de la paix. Si le fascisme des années 1930 était autoritaire, aujourd'hui, il s'appuie sur un discours libertarien pour se présenter comme défenseur de la liberté soi disant attaquée par l'Europe et ses règles. Il faut rappeler un certain nombre de principes fondamentaux. La paix et la liberté, ce n'est pas le droit du plus fort ou du plus riche, comme le défend Donald Trump. La liberté a des limites, le respect de celle des autres. On est libre jusqu'a ce qu'on prenne des droits aux autres. La paix passe par le respect du droit international, de la souveraineté des peuples, de leur autodétermination. Il n'existe aucune paix durable sans justice sociale, comme l'a rappelé l'Organisation internationale du travail lors de sa création, en1919.

Comment jugez-vous la surenchère guerrière d'Émmanuel Macron ?

Pour les travailleurs, il n'y a rien de pire que l'économie de guerre. Dorénavant, on nous explique que l'argent de nos services publics et de nos droits sociaux financera les actionnaires des marchands d'armes, y compris américains. Et dans le même temps, Thales prévoit le licenciement de 1 000 salariés. Cette vision politique du président français sert le capital, qui essaye de profiter de la situation de façon totalement opportuniste, en jouant sur les peurs. La surenchère guerrière favorise le développement de l'extrême droite, car elle prospère sur le déclassement, l'absence de perspectives collectives et sociales. Les violentes politiques sociales que veut nous imposer le capital sont le meilleur moyen d'amener l'extrême droite au pouvoir.

Quel est le principal péril devant nous ?

La menace est démocratique avant d'être militaire. Notre pays ne va pas être envahi par les Russes ou les États-Unis. En revanche, Trump et Poutine travaillent activement pour déstabiliser nos démocraties. Très récemment, ils ont soutenu l'extrême droite en Grande-Bretagne, en Allemagne ou encore en Roumanie, et multiplient les tentatives d'ingérence à coups de « fake news » et

de manipulations sur les réseaux sociaux. En France, nous savons que Marine Le Pen est plus proche que jamais de l'Élysée et qu'elle bénéficie de soutiens très importants, à commencer par Vincent Bolloré et Pierre-Édouard Stérin. La réponse française et européenne doit viser à protéger nos démocraties, en commençant par sortir médias et réseaux sociaux des mains des milliardaires, conforter l'indépendance de la justice, les libertés publiques et syndicales... Au lieu de cela, comme ils refusent d'affronter le capital, ils se limitent à la surenchère militaire et de dérégulation.

Comment sortir les travailleurs de cette impasse?

D'abord il faut leur permettre de comprendre ce basculement. Avec l'alliance Musk-Trump, la clarification est visible. L'extrême droite alliée au capital est l'ennemie du monde du travail. Cette alliance s'est illustrée au plan européen. Au nom de la « simplification » et de la « compétitivité » face aux États-Unis, la Commission européenne met en place la déréglementation voulue par Trump. La directive Omnibus, rédigée sous la dictée de Business Europe, va supprimer toute responsabilité sociale et environnementale des multinationales. Si cette directive est adoptée, cela sera grâce à une alliance inédite du Parti populaire européen, la droite, avec l'extrême droite sur le dos des travailleurs et des travailleuses.

Comment expliquer cette convergence entre le capital et l'extrême droite ?

Ils ont pour intérêt commun de tirer les droits des travailleurs vers le bas, L'Europe doit clarifier sa position. Soit elle résiste à cette internationale d'extrême droite, soit elle continue à servir le marché et le capitalisme américain. Notre dépendance à l'égard des États-Unis intervient à tous les niveaux : militaire, économique, numérique...

Stratégiquement, nous devons rompre ces liens de dépendance afin de permettre à l'Europe d'être réellement autonome. Cela passe par une vraie souveraineté industrielle et une vraie stratégie numérique.

Un changement de cap, en France et en Europe, est-il possible dans le cadre budgétaire des 3 % de déficit ?

La sécurité de l'Europe est présentée comme un enjeu vital et qui permet de sortir du pacte de stabilité et des 3 % de déficit public. Or, la transformation environnementale est tout aussi vitale. De même que la cohésion de nos sociétés et des droits sociaux. L'Europe doit définitivement sortir de cette règle afin d'investir pour son avenir. Après tout, à deux reprises, l'Europe a déjà pu s'endetter : pour sauver les banques en 2008 et, en 2020, pour empêcher une épidémie majeure avec le Covid. Hélas, le lendemain, ce sont toujours les travailleurs qui payent. Pourquoi ? Parce que la dette est dans les mains des marchés financiers. Il faut changer les règles de la Banque centrale européenne pour qu'elle puisse prêter de l'argent directement aux États, comme la Fed aux États-Unis.

L'Europe peut-elle résister à la guerre commerciale menée par Donald Trump?

L'Europe doit faire varier les droits de douane en fonction des normes sociales et environnementales et par exemple du nombre de conventions ratifiées à l'OIT par le pays d'origine. Mais rappelons que les principales délocalisations des entreprises françaises ont lieu en Europe. Il faut mettre fin au dumping social, fiscal et environnemental au plan européen en harmonisant enfin les normes vers le haut. Pas question de céder aux injonctions du président des États-Unis, qui réclame l'augmentation de nos financements de défense pour soutenir le complexe militaro-industriel américain. Des mesures très fortes sont à prendre pour défendre notre industrie, en commençant par sortir l'énergie de la spéculation et ainsi baisser les prix de l'électricité. Comment prétendre construire une Europe de la défense sans sortir de l'Otan, dont Donald Trump a d'ailleurs lui- même signé l'acte de décès ?

Quelle forme pourrait prendre l'alternative à l'Otan ?

L'Europe doit s'autonomiser en matière de défense, mais surtout de diplomatie et de multilatéralisme. Les Européens doivent défendre le renforcement des Nations unies, en commençant par exiger la réforme du Conseil de sécurité, qui bloque aujourd'hui systématiquement toute perspective de paix à cause des veto russes et américains.

La France et l'Europe doivent porter l'organisation d'une conférence de paix sous l'égide de l'ONU sur l'Ukraine, afin d'empêcher le pillage des ressources minières par les États-Unis et l'annexion de son territoire par la Russie. Afin d'apparaître comme un modèle, l'Europe doit affirmer ses valeurs et non basculer dans la surenchère guerrière. Le danger grandit avec la prolifération de l'armement. L'Europe devrait au contraire porter l'enjeu de la paix juste et durable et du désarmement, notamment nucléaire. Il n'y a jamais eu autant d'armes nucléaires dans le monde alors que nous commémorons les 80 ans des dramatiques bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki. Enfin, la réorientation européenne passe par une autre diplomatie en termes d'alliances géopolitiques. Désormais, les cartes sont rebattues et nous devons renforcer nos liens avec les démocraties du Sud global.

L'espace médiatique est acquis à l'engrenage guerrier. Comment en sortir ?

En se dotant d'une stratégie européenne pour protéger les médias, la liberté de la presse et sortir de la dépendance des Gafam en développant une industrie numérique indépendante, et en ayant une vraie stratégie démocratique en matière d'intelligence artificielle. Car les milliardaires qui possèdent les principaux médias et réseaux sociaux ont désormais basculé à l'extrême droite. Le programme du Conseil national de la Résistance visait déjà, entre autres, à empêcher un accaparement de la presse par des capitaines d'industrie, mais ces mesures n'ont jamais été appliquées. Le travail de diffusion de la post-vérité par l'extrême droite se joue aussi dans l'édition.

Des garanties doivent exister pour empêcher la publication de livres diffusant des mensonges factuels ou une réécriture de l'histoire. Il y a une différence entre les opinions et les faits. Le réchauffement climatique ne se discute pas, c'est une situation avérée par les scientifiques. De même, le génocide de 6 millions de juifs par les nazis est malheureusement une vérité historique.

Alors que l'extrême droite mène une guerre contre la science et licencie aux États-Unis des dizaines de milliers de chercheurs et de chercheuses, l'Europe doit investir massivement pour mettre fin à la paupérisation honteuse de la recherche.

Extraits de l'entretien réalisé par
Vadim Kamenka et Natm Sakhi
pour le journal l'Humanité

NOTRE SYSTÈME DES RETRAITES VU PAR BAYROU

UNE PRÉSENTATION DU DÉFICIT FANTAISISTE SELON M. ZEMMOUR

La question des retraites figurait sans aucun doute parmi les sujets les plus attendus du discours de politique générale de François Bayrou. Dès les premières minutes, le 14 janvier, le Premier ministre a donc abordé ce chapitre. Il a promis de le « remettre en chantier », mais a surtout insisté sur les déficits qu'entraînerait notre système. « Sur les plus de 1 000 milliards de dette supplémentaires accumulés par notre pays ces dix dernières années, les retraites représentent 50 % de ce total », s'est insurgé le chef du gouvernement.

Ses propos créent plusieurs problèmes : d'abord, la méthode de chiffrage choisie par François Bayrou est discutable. Ensuite, ce discours alarmiste participe à alimenter la « politique des caisses vides ».

C'est ce qu'explique l'économiste spécialiste de la protection sociale Michaël Zemmour*.

Chaque année, le Conseil d'orientation des retraites (COR) évalue la situation économique du système des retraites. Or, ses dernières estimations sont loin des chiffres évoqués par François Bayrou [1]. Pourquoi ?

Michaël Zemmour : Les partenaires sociaux, les présidents successifs de ce conseil – même s'ils n'ont pas la même sensibilité –, les économistes ou encore les journalistes ont tous une grille de lecture commune sur les retraites qui est fournie par le COR.

Mais le raisonnement de François Bayrou ne correspond pas du tout au cadre comptable de ce conseil. Ce dernier montre qu'il y a effectivement un déficit modéré du système de retraite [Un solde de - 0,2 % du PIB en 2024 et - 0,8 % du PIB en 2070, d'après le rapport annuel 2024, NDLR.].

Mais la convention retenue n'équivaut pas aux chiffres avancés par le Premier ministre. Toute comptabilité est conventionnelle, mais celle employée par François Bayrou est particulièrement fantaisiste.

« Le raisonnement utilisé par François Bayrou consiste à dire que tout ce qui n'est pas financé par des cotisations, c'est de la dette. C'est absurde »

Le financement de notre système de retraite est mixte, c'est-à-dire qu'il est très majoritairement financé par les cotisations mais aussi par l'État.

Les cotisations employeur de l'État sont particulièrement élevées (beaucoup plus que dans le privé). Pas parce que les retraites du public sont très élevées – elles sont comparables à celles du privé en moyenne –, mais parce que l'État doit compenser deux phénomènes : la baisse (relative) du nombre de fonctionnaires et le gel du point d'indice.

C'est donc parce qu'il a fait de sévères économies budgétaires sur la masse salariale du public (et non parce qu'il dépense sans compter !) que l'État doit cotiser (par fonctionnaire) un montant très élevé pour les retraites.

Par ailleurs, l'État concourt par différents mécanismes de solidarité aux financements de l'ensemble des retraites.

Le raisonnement utilisé par François Bayrou, qui avait circulé il y a quelque temps déjà [comme nous l'expliquions dans cet article, ndlr] sans être reconnu par les économistes spécialistes de la retraite, consiste à dire que tout ce qui n'est pas financé par des cotisations, c'est de la dette. C'est absurde.

Pourquoi choisit-il de présenter le déficit du système de cette façon ?

M. Z. : Cela correspond à une dramatisation du déficit, dont l'objectif est de forcer à faire des économies, ce qu'on appelle « la politique des caisses vides. »

Objectivement, les retraites ne sont pas à l'origine du creusement de la dette ces dernières années, sauf à considérer que c'est une dépense particulièrement illégitime, mais elle ne l'est pas plus que les dépenses d'éducation ou les dépenses militaires. Ce discours sur la « dette cachée » des retraites vient complètement brouiller cette légitimité.

C'est un élément qui n'est pas très favorable à ce que des solutions émergent.

Justement, pour aboutir à des solutions, François Bayrou a, dans un premier temps, demandé une mission flash à la Cour des comptes pour dresser un état des lieux du système des retraites. Que peut-on dire de cette méthode ?

M. Z. : Rappelons qu'il y a deux instances dont le suivi du financement et des paramètres des retraites est le métier : le Conseil d'orientation des retraites, que j'ai déjà évoqué, qui a une vraie expertise dans le domaine, qui rend un rapport annuel et qui est un lieu de dialogue social [2]. Et le comité de suivi des retraites (CSR), qui faisait des recommandations au gouvernement sur la base du rapport du COR, mais qui n'a pas été renouvelé depuis le mois de juin. La Cour des comptes écrit aussi sur les retraites – elle peut le faire sur tous les sujets –, mais en l'occurrence c'est un peu étonnant de la mettre en avant comme base de discussion, surtout si l'on veut encourager la discussion sociale.

La Cour des comptes n'est pas un haut lieu du diagnostic social partagé. On peut voir ce choix comme une forme de contournement et peut-être de défiance vis-à-vis des instances qui existent. Ça laisse perplexe.

Dans un deuxième temps, le Premier ministre propose que les partenaires sociaux négocient pendant trois mois pour trouver un « accord d'équilibre et de meilleure justice » au sujet des retraites. Est-ce une avancée ?

M. Z. : Depuis l'élection d'Emmanuel

Macron, les partenaires sociaux ont été particulièrement maltraités et ignorés. De leur point de vue, être remis au centre du jeu est un point positif.
Néanmoins, cette discussion ressemble très fortement au cadre de négociation qui était posé pour l'assurance chômage : il laissait préjuger qu'il n'y aurait pas d'accord parce que le patronat avait tout intérêt à ne pas en trouver, sachant que le gouvernement trancherait derrière.
« Si un accord devait s'appliquer dans les prochains mois sans mise en pause de la réforme de 2023, il ne porterait plus que sur un tiers de la réforme. »
Pour les retraites, c'est pareil : on ne voit pas très bien pourquoi le patronat, favorable à la réforme, changerait de position. Il s'est toujours opposé à l'augmentation des ressources du financement, les cotisations par exemple.
Le choix de ne pas arrêter la réforme de 2023 pendant les débats est un grand changement par rapport à ce que l'on a connu avec les négociations pour l'assurance chômage. Les conditions ne sont pas très propices à une évolution possible de la réforme car le temps joue en sa faveur, elle continue de s'appliquer. L'âge légal et la durée de cotisation progressent rapidement [3].
Au fond, si un accord devait s'appliquer dans les prochains mois sans mise en pause, le changement ne porterait plus que sur un tiers de la réforme : savoir si on s'arrête à 63 ans ou si on va jusqu'à 64 ans (et sans plus discuter de la durée de cotisation portée à 43 ans de manière accélérée).

« Pas de totem, pas de tabou, pas même celui de l'âge », a dit le chef du gouvernement. Mais il a tout de même fixé une règle d'or : « ne pas dégrader l'équilibre financier ». Peut-on aboutir à une réforme plus juste, sans augmenter les recettes ?

M. Z. : La raison pour laquelle les gouvernements précédents n'ont trouvé aucun accord, c'est parce qu'ils refusaient d'affecter le moindre centime supplémentaire au système des retraites.
Ils imposaient même l'idée que baisser les ressources était nécessaire. Si la proposition des partenaires sociaux doit réellement être à budget constant, ils ne vont pas pouvoir discuter de grand-chose.
D'autant que, face à un risque social qui augmente – plus de chômage, plus de maladies, plus de retraités –, cela paraît assez naturel de mettre des recettes supplémentaires.
C'est le cas pour n'importe quelle assurance. Si l'assurance contre les intempéries fait face à davantage d'intempéries, on ne trouve pas absurde de se poser la question d'augmenter les cotisations.
Ne pas augmenter les recettes pour les retraites est une position relativement extrême. L'espace de négociation qui est, par ailleurs, réclamé par l'ensemble des organisations syndicales consiste justement à dire qu'il ne faut pas exclure des recettes supplémentaires du pilotage du système de retraites dans le futur.
Si François Bayrou les exclut une par une – ou dit que les recettes qui existent déjà ne sont pas des vraies recettes –, cela ferme une porte qui n'a même pas été tout à fait ouverte.

(1) « Notre système de retraite verse chaque année quelque 380 milliards d'euros de pensions. [...] Les employeurs et les salariés privés et publics versent à peu près 325 milliards par an. Restent 55 milliards, versés par le budget des collectivités publiques, au premier chef celuicde l'État, à hauteur de quelque 40 ou 45 milliards. »

(2) Les organisations professionnelles et syndicales en sont membres.

(3) L'âge légal de départ augmente progressivement de 3 mois par année de naissance jusqu'à atteindre 64 ans pour les générations nées à partir de 1968. Quant à la durée de cotisation, elle continue elle aussi de progresser jusqu'à 43 annuités requises.

* Michaël Zemmour est *enseignant-chercheur à l'Université Lyon 2, chercheur associé au LIEPP (Sciences Po)*

NOTRE SYSTÈME DE RETRAITE ET LES ENJEUX DE DEMAIN

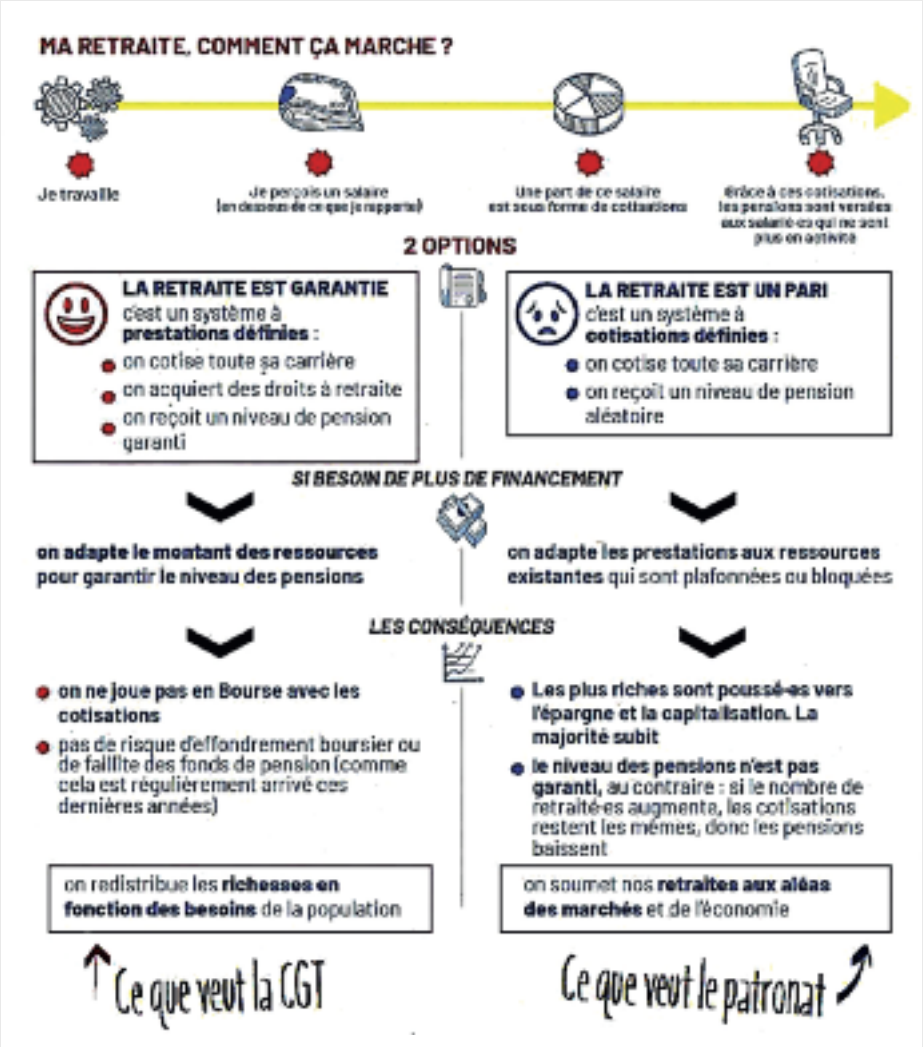

AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES

LE CAPITALISME FRANÇAIS TOUJOURS SOUS PERFUSION

Dans le cadre d'une étude commandée par la CGT, des économistes du Clersé et du LEM(*) ont chiffré le montant des aides publiques bénéficiant aux entreprises françaises. Une actualisation récente du rapport montre que la puissance publique continue de maintenir le système capitaliste français sous perfusion. Alors que le montant des aides publiques était de 11,6 milliards d'euros (3 % du PIB) en 1979, l'intervention de l'État dans l'économie au service du capital n'a cessé de croître, pour atteindre un montant de 203,2 milliards d'euros (7,2 % du PIB) en 2023.

Les chiffres du Clersé montrent que le montant des aides publiques bénéficiant aux entreprises installées en France n'a cessé de croître, passant de 11,6 milliards d'euros (3 % du PIB) en 1979 à 162,2 milliards d'euros (6, 7% du PIB) en 2019.

Le « quoi qu'il en coûte » et les dispositifs d'aides exceptionnelles mis en place pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire du Covid 19 et de la crise inflationniste sont venus gonfler cette somme, à 220,4 milliards d'euros (8,8 % du PIB) en 2021.

En actualisant leur travail à l'aide des dernières données disponibles et en affinant leur méthode de calcul, les auteurs du rapport chiffrent le montant des aides publiques à 203,2 milliards d'euros(7,2 % du PIB) en 2023.

DERRIÈRE CES MILLIARDS DES CHOIX.

La France dépense donc chaque année près de 200 milliards d'euros dans des aides aux entreprises sans conditions ni contreparties, soit l'équivalent du quart du budget de l'État, ce qui en fait le principal poste de dépenses de l'État.

Ce montant représente également deux fois et demie le budget de l'Éducation nationale, cinq fois celui de la Transition écologique, huit fois celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou encore

onze fois celui de la Santé et des Solidarités ! Alors que le gouvernement, le patronat et les économistes libéraux appellent à la réduction de la dépense publique et au désendettement de l'économie française, en d'autres termes à une casse toujours plus importante des services publics et de la protection sociale, ce rapport montre au contraire que d'autres choix sont possibles et que des marges de manœuvres importantes existent pour financer les propositions portées par la CGT, à condition de ne plus verser ces aides aux entreprises sans contreparties et sans conditions.

Par exemple, c'est le cas des exonérations de cotisations sociales au-delà du seuil de 1,6 Smic, dont la littérature économique a prouvé qu'elles étaient inefficaces et dont le montant s'élève à plus de 15 milliards d'euros par an ! Et ce n'est pas la baisse du montant entre 2021 et 2022, de 220,4 à 199,7 milliards d'euros, qui s'explique par la sortie progressive du « quoi qu'il en coûte », qui remet en cause ce constat.

La tendance de fond reste effectivement à une intervention croissante de l'État dans l'économie au service du capital, puisque les aides publiques se maintiennent à un niveau élevé, avec un montant d'aides en 2023 qui reste supérieur à celui d'avant crise en 2019 (et de nouveau en augmentation par rapport à 2022).

(*) Il s'agit du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé) et du Lille Économie Management (LEM) rattachés à l'Université de Lille.

A retenir

- La puissance publique peut aider les entreprises de deux façons : (1) en augmentant les dépenses budgétaires de subventions ; (2) en réduisant les prélèvements obligatoires.
- L'indicateur développé pour la CGT permet de chiffrer le montant global des aides publiques aux entreprises et de suivre son évolution dans le temps : en 2023, elles atteignent 203,2 milliards d'euros.
- D'autres choix sont donc possibles, car des marges de manœuvre importantes existent pour mettre en œuvre et financer les propositions portées par la CGT, à condition de ne plus verser ces aides aux entreprises sans contreparties et sans conditions.
- Les revendications de la CGT sont claires : conditionnalité sociale, environnementale et d'égalité des aides publiques aux entreprises, contrôle et suivi de l'utilisation des aides à partir des conditions et/ou des contreparties définies, ou encore investissement dans les services publics et les emplois publics plutôt que versement d'aides publiques quand elles font preuve de leur inefficacité.

ÉCONOMIE

Lionel DUQUENNE -TRÉSORIER DE L'UFR-FILPAC

FRANCE RÉVEILLE-TOI !

Depuis l'élection du nouveau Président Macron, expert en dialectique (des vessies pour des lanternes), il nous parle beaucoup des difficultés financières que rencontrent les dirigeants des entreprises de notre pays, malgré les cadeaux fiscaux aux plus riches, ce qui a pour conséquence de réduire les recettes de l'État et de demander aux peuples des sacrifices financiers.

Petit à petit, cette idéologie pénètre par toutes les formes imaginables dans les rouages de l'État pour dicter la politique économique qu'il faut appliquer à notre pays.
L'une des priorités du Medef est de diminuer le coût du travail pour renforcer le capital, augmentant ainsi les profits.

« NOUS VOUS LE REPRENDRONS PAR LA FORCE »

Déclaration du patronat à l'époque de l'après-guerre au Conseil national de la Résistance : « Ce que vous nous avez pris par la force nous vous le reprendrons par la force. »
Et pour l'État, nécessité de recourir le plus vite possible au tout-privé en démantelant tous les services publics. Supprimant ainsi les cotisations sociales du patronat et incitant tous les citoyens de notre pays à recourir aux banques et aux compagnies d'assurances pour leur protection sociale.
La question : notre pays est-il si pauvre ?
Allons faire un peu de recherche dans notre économie, afin de savoir ce qui se passe réellement. (Mensonge ou manipulation de notre économie politique ?)
Un indicateur financier nous apporte des réponses sur l'état économique de notre pays au regard des autres pays de la planète.
Il s'appelle le PIB (produit intérieur brut). Brut signifie que l'amortissement du capital (usure ou dépréciation des biens de production) n'est pas déduit. Le PIB est la somme de la valeur ajoutée de toutes les industries d'un pays.

PIB – MÉTHODE DES DÉPENSES.

Elles sont calculées en additionnant toutes les dépenses des différents agents économiques avec cette formule PIB = C + I + G + (X – M)*.
C : Consommation des ménages* ; I : Investissements des entreprises* ; G : Dépenses publiques. (X – M)* : Exportations nettes (exportations - importations).

PIB – MÉTHODE DES REVENUS.

Ils sont calculés en ajoutant tous les revenus générés par la production économique. Ils permettent d'évaluer la performance économique d'un pays ou d'un État.
Ils représentent la valeur totale de tous les biens et services produits sur un territoire donné pendant une période spécifique, généralement une année ou un trimestre.
Il existe un indicateur économique des vingt pays les plus riches sur les 197 existants.
La France est le 7e de ces vingt pays. Le PIB de notre pays était, en 2024, de 2 830 milliards d'euros. Les prévisions pour 2025 sont + 1,1 % (2 858 milliards).
Analysons le classement des pays les plus riches selon leur PIB.
La force des États-Unis domine le classement, elle représente plus de 40 % du PIB mondial avec 16 185 milliards de dollars, à mettre en corrélation avec le nombre d'habitants. Nous ne sommes peut-être pas riches. Mais nous somme tout de même devant ces pays-là : le Canada, la Russie, le Brésil, l'Iran, l'Italie, la Corée du Sud, l'Australie, le Mexique, l'Espagne, l'Indonésie, les Pays-Bas, l'Arabie Saoudite, La Turquie.
Après ce constat l'on peut dire que notre pays est vraiment pauvre, 7e sur 197, et qu'il faut sauver les riches. **À votre bon cœur messieurs dames !**

GROUPE EBRA

Daniel MULLER - SECRÉTAIRE DE L'UFR

UNE HISTOIRE EN CINQ ÉPISODES

Lors d'une réunion du comité de groupe, à Paris, fin novembre 2024, Philippe Carli, président du groupe Ebra, a annoncé aux délégués du personnel qu'un « nouveau plan de transformation » des titres de presse était en préparation et que le fruit de ces réflexions leur serait présenté « avant la fin du premier trimestre 2025 ».

1. « Des changements structurels s'imposent ». Face à l'accélération de la baisse de la diffusion et de la mutation des usages, « des changements structurels s'imposent », estime le président du groupe Ebra, qui évoque la nécessaire « mise en œuvre rapide » d'une « action forte ». « On est à la limite du modèle », la « structure globale des coûts » ne pouvant plus être couverte par le chiffre d'affaires, même s'il s'améliorait un peu.

Parmi les priorités : freiner l'érosion de la diffusion du print (mais Philippe Carli ne croit plus qu'il soit possible de faire mieux que la moyenne groupe actuelle de - 8% par an), accélérer sur le digital et la diversification, mais aussi trouver de nouvelles économies et « accompagner la décroissance des activités historiques » en « anticipant l'évolution de nos métiers ».

Du côté de la publicité et des ventes de journaux, Philippe Carli souhaite « des manières de travailler plus efficaces ». Du côté des rédactions, il ne cache pas son intérêt pour le potentiel de « l'IA générative ». La réduction, jugée inéluctable, du nombre de centres d'impression semble prématurée à l'aune de la diffusion actuelle, mais elle pourrait être anticipée pour profiter d'éventuelles aides publiques, en cours de négociation dans la branche.

Le plan s'étalera sur trois ans et concernera « l'ensemble des métiers » et des titres. « Il y a des endroits où on peut aller vite, d'autres où on peut prendre plus de temps », estime Philippe Carli. Les « conséquences sur la masse salariale » restent à préciser : « des postes vont disparaître, d'autres vont être créés », mais, au final, les effectifs devraient évidemment être réduits.

Ce plan doit permettre, d'ici à 2027, le retour à l'équilibre promis à l'actionnaire (le Crédit mutuel).

Après la recapitalisation récente des titres, qui a permis d'éponger 300 millions d'euros de dettes et a laissé 150 millions de trésorerie disponible, le Crédit mutuel ne sera plus sollicité financièrement.

« Conscient de l'inquiétude » que ses annonces risquent de susciter, Philippe Carli prône les vertus de la transparence et du dialogue social pour limiter la casse.

2. Le même Philippe Carli « like » l'extrême droite... et s'en explique. « En " likant " récemment des contributions de comptes et de personnalités politiques sur les réseaux sociaux, j'ai provoqué des réactions et des interrogations, au sein de notre groupe de presse, sur ma neutralité politique. Oui, ma pratique rapide des réseaux sociaux a été maladroite. J'en suis désolé. Ce n'est pas ce que je suis en tant qu'homme et dirigeant d'un groupe de presse indépendant.

Ces réactions ne représentent en rien un soutien à un quelconque parti, courant politique ou tout autre mouvement extrémiste. Au contraire, mes valeurs personnelles comme mes engagements associatifs m'ont toujours placé dans un seul camp, celui de l'humanisme, du respect des autres, de l'intégration, dans l'opposition au racisme, aux discriminations, au sexisme. Je veux solennellement vous en assurer.

Je suis profondément respectueux de la liberté de la presse et de l'indépendance de nos rédactions. En 2023, j'ai personnellement demandé à nos rédacteurs en chef de fixer des principes éditoriaux communs qui garantissent notre indépendance, notre respect du pluralisme et notre volonté de porter le débat démocratique. Ces engagements que nous partageons avec nos lecteurs et nos concitoyens ne sont pas des mots. Ils sont ce qui guide nos équipes pour vous garantir une information juste, vérifiée, équilibrée et distanciée. Je souhaite ici réaffirmer la stricte neutralité d'opinion au sein des équipes de direction du groupe. Si ma pratique des réseaux sociaux a pu paraître partisane et laisser croire que nos journaux reflètent une opinion politique, je prie nos lecteurs, nos journalistes et nos collaborateurs de m'en excuser. Je serai désormais plus vigilant dans mon expression publique.

Soyez certains de pouvoir compter, comme depuis toujours, sur le professionnalisme et l'éthique des femmes et des hommes qui sont l'âme de nos journaux. Je les en remercie sincèrement ».

Philippe Carli, président d'EBRA

3. Communiqué de la Filpac-Cgt du groupe Ebra. Philippe Carli « like » l'extrême droite : le Crédit mutuel doit en tirer toutes les conséquences.

L'épreuve que nous traversons marquera une étape dans notre lien avec la direction du groupe. Tant d'efforts humains et financiers mis en œuvre ces dernières années pour rendre le groupe Ebra incontournable dans la presse française et promouvoir sa crédibilité et son professionnalisme sont mis à mal par des « likes » irresponsables de son dirigeant, de notre dirigeant. Que dire de la gestion calamiteuse de cette crise, car c'en est une. Rejeter dans un premier temps la faute sur un collaborateur, faire dire ensuite que « liker » ne signifie pas approuver pour finalement faire un *mea culpa* et parler de « maladresse ». La ficelle est grosse et nous ne sommes pas dupes. Nous attendions de la direction générale de nos titres qu'elle se désolidarise immédiatement de ces prises de position que l'on peut qualifier de publiques et qui engageaient à la fois notre groupe et nos titres. Il n'est pas trop tard...

Nous aurions aimé que la rédaction en chef en fasse de même au lieu de se fendre d'un communiqué des plus affligeants. Tout le monde sait aujourd'hui que « liker », c'est aimer, c'est approuver et c'est même promouvoir. En accolant le nom de notre groupe au sien, Philippe Carli a porté un grave préjudice à l'image, à la réputation et à la crédibilité de nos titres, de nos rédactions et de nos salariés. Les excuses tardives de Philippe Carli n'y changeront rien. Ni le communiqué de presse du Crédit mutuel qui réaffirme son engagement envers l'impartialité des informations publiées par les neuf quotidiens régionaux du groupe, qui comptent 1 400 journalistes et 4 millions de lecteurs. « Aucune ambiguïté ne doit peser ni sur l'indépendance des rédactions, ni sur l'impartialité de l'information », a déclaré la banque. Le Crédit mutuel a également précisé qu'il veillerait à ce qu'aucune prise de position publique de ses dirigeants n'affecte la réputation et l'intégrité éditoriale du groupe. C'est malheureusement ce qui se passe. Le mal est fait.
Nous, élus Filpac-CGT, condamnons fermement la proximité affichée de Philippe Carli avec des figures d'extrême droite et demandons à notre actionnaire, le Crédit mutuel, banque mutualiste, dont les valeurs sont la liberté, la solidarité, la démocratie et l'indépendance, d'en tirer toutes les conséquences.

4. Philippe Carli quitte ses fonctions de président du groupe EBRA. « Dans l'intérêt du groupe EBRA, j'ai décidé de quitter mes fonctions de président.
Ces sept dernières années, j'ai exercé mon métier avec passion et dévouement pour animer, développer et promouvoir ce groupe de presse indépendant et respecté, qui couvre près d'un tiers de la France. Je me suis également personnellement engagé pour défendre les conditions de son indépendance et de sa ligne éditoriale. Nous avons, avec mon équipe de direction, transformé profondément le groupe pour le mettre en situation de poursuivre son développement et d'aborder l'avenir avec confiance.
Je souhaite également remercier notre actionnaire de référence, le Crédit mutuel, pour le soutien qu'il m'a toujours accordé dans la mise en oeuvre de mon mandat.
Le groupe a aujourd'hui besoin d'une nouvelle impulsion pour accompagner les évolutions à venir et répondre aux mutations du secteur.
Mon attachement à cette maison restera entier et j'adresse à l'ensemble des équipes qui l'animent mes sincères remerciements pour leur engagement et le travail réalisé ensemble. Bon vent à tous ! »
Philippe CARLI

5. Communiqué de presse du Crédit mutuel. Actionnaire unique du groupe de presse EBRA, Crédit mutuel Alliance fédérale prend acte de la démission de M. Philippe Carli de ses fonctions de président du groupe EBRA.
Crédit mutuel Alliance fédérale salue cette décision responsable qui doit permettre aux rédactions du groupe EBRA de retrouver leur sérénité dans un contexte économique qui reste difficile pour le secteur. Au cours de ces sept années, Philippe Carli a fait preuve d'un engagement sans faille pour profondément transformer et assurer la pérennité des 9 titres du groupe, confrontés à une crise sans précédent (crise démocratique, « digital first », explosion des coûts du papier et de l'énergie, tension sur le portage, inflation, pression des gratuits, etc.). Crédit Mutuel Alliance Fédérale remercie Philippe Carli pour son engagement et sa contribution au service du Groupe EBRA.
Crédit mutuel Alliance fédérale rappelle son engagement infaillible en tant qu'actionnaire unique d'EBRA à défendre une presse de proximité, libre et indépendante, une presse qui dresse un « récit du réel, indépendant et vérifié, qui engage la responsabilité de celui qui le produit », selon les termes des États généraux de l'information.
Crédit mutuel Alliance fédérale réaffirme également son attachement aux principes éditoriaux formulés par les rédactions et la direction du groupe EBRA autour de la défense de la vérité des faits, de l'indépendance et du refus de toute pression éditoriale, ainsi que son choix d'assurer le pluralisme des opinions et des points de vue, et enfin le refus de toutes formes de discrimination. Il exprime son attachement permanent à la presse quotidienne régionale, qui est un acteur clé de la vie démocratique et sociale de notre pays. Il entend pour cela poursuivre les travaux en vue du rétablissement économique du groupe EBRA pour atteindre l'équilibre financier.

Epilogue : Communiqué de presse (paru fin janvier 2025). Le président d'EBRA, Philippe Carli, qui a présenté ses excuses à ses équipes et aux lecteurs ce week-end après avoir « liké » plusieurs publications d'extrême droite sur le réseau social LinkedIn, a annoncé mardi son départ.
« Dans l'intérêt du groupe EBRA, j'ai décidé de quitter mes fonctions de président. Ces sept dernières années, j'ai exercé mon métier avec passion et dévouement pour animer, développer et promouvoir ce groupe de presse indépendant et respecté, qui couvre un tiers de la France. Je me suis également, personnellement engagé pour défendre les conditions de son indépendance et de sa ligne éditoriale » ...Et d'ajouter que « le groupe a aujourd'hui besoin d'une nouvelle impulsion pour accompagner les évolutions à venir et répondre aux mutations du secteur ».
Crédit mutuel Alliance fédérale, actionnaire de l'entreprise, a « salué cette décision responsable qui doit permettre aux rédactions (...) de retrouver leur sérénité dans un contexte économique qui reste difficile pour le secteur. Au cours de ces sept années, Philippe Carli a fait preuve d'un engagement sans faille pour profondément transformer et assurer la pérennité des neuf titres du groupe, confrontés à une crise sans précédent (crise démocratique, « digital first », explosion des coûts du papier et de l'énergie, tension sur le portage, inflation, pression des gratuits, etc). »
La banque a par ailleurs rappelé « son engagement infaillible en tant qu'actionnaire unique d'EBRA à défendre une presse de proximité, libre et indépendante ».

CONCLUSION

Voilà en cinq épisodes comment on en est arrivé à la démission d'un président de groupe de presse, qui, au passage, avait d'abord rejeté, il faut le souligner, la faute de la parution des publications, sur un collaborateur....
Le Crédit mutuel Alliance fédérale aura heureusement entendu les demandes des salariés et de leurs organisations syndicales. Ce qu'il faut également retenir, partant d'un communiqué datant de novembre 2024 disant que « que des changements structurels s'imposent »... et que le Crédit mutuel ne sera plus sollicité financièrement... », est que le même Crédit mutuel (dans son communiqué de presse et dans celui paru) a par ailleurs rappelé « son engagement infaillible en tant qu'actionnaire unique d'EBRA à défendre une presse de proximité, libre et indépendante ».
Ces deux affirmations ouvrent, à mon avis de retraité, de belles perspectives de négociations offensives au sein du groupe.

EN QUOI LE RN EST-IL D'EXTRÊME DROITE ?

« La Révolution nationale », mise en œuvre par le maréchal Pétain, devait permettre l'avènement d'un État nouveau dans lequel la femme serait assujettie à lafamille et à sa fonction de mère. Quelles mesures répressives furent-elles imposées pour mettre en œuvre la vision génitrice de la femme ?

Dans son livre *Vichy et l'éternel féminin*, Francine Muel-Dreyfus montre que le régime de Vichy a construit son idéologie sur les représentations des femmes dans le but d'exalter la supériorité de la race française. L'un des arguments… leur esprit de jouissance, aggravé par l'anarchie et le laxisme du Front populaire, aurait détourné les femmes de leur rôle de mère, entraînant ainsi la chute du nombre des naissances. L'oubli par les femmes de leur fonction reproductrice expliquerait la multiplication des naturalisations d'immigrés dont le sang n'avait pas la même valeur que celui des Français de souche.

La vision de la femme comme génitrice et sous contrôle du mari

Pour permettre un État nouveau dans lequel la femme serait assujettie à la famille et à sa fonction de mère, des mesures répressives furent alors imposées pour mettre concrètement en œuvre ces principes. Parmi elles, on peut citer le durcissement des conditions de divorce ; l'interdiction d'embauche des femmes mariées ; la qualification de l'avortement comme « crime contre la sûreté de l'État » ou encore la possibilité pour le ministère public d'engager des poursuites pour adultère à l'encontre des épouses des prisonniers de guerre.

« L'ensemble de ces mesures contribuèrent fortement à l'exclusion des femmes de la sphère publique et à leur réinstallation dans un foyer domestique sous contrôle du mari. »

S'adressant aux maris, l'une d'entre elles disait : « Vos dépenses seront moins lourdes avec la femme au foyer. » Une autre visait à flatter l'identité des mères : « Maman, la femme coquette, sans enfant n'a pas de place dans la cité, c'est une inutile. La mère de famille y a son rôle parce qu'elle est compétente, c'est sur ses genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : un honnête homme. »

« La promotion de ce modèle maternel se concrétisa aussi le 25 mai 1941 par l'officialisation de "la journée des mères", qui incitait les enfants à la prendre en charge. »

Les multiples lettres de jeunes filles adressées au maréchal Pétain prouvent que cette façon de valoriser une dimension de l'identité féminine rencontra un certain écho dans la société française, car la vision de la femme comme génitrice ne fut pas inventée par Vichy. L'hécatombe de la Première Guerre mondiale avait incité le pouvoir républicain à valoriser le rôle des mères (…)

Derrière l'instrumentalisation des discours féministes à des fins racistes, le sexisme fait bel et bien toujours partie de l'idéologie conservatrice et réactionnaire des organisations d'extrême droite.

« VALORISER » LE RÔLE DES MÈRES

Quelques dates clés :

- 1926 : première cérémonie officielle de la « Journée des mères de familles nombreuses » sous la Troisième République ;
- 1941 : officialisation de la « Journée des mères » sous le Régime de Vichy ;
- 1950 : texte de loi instituant la « fête des Mères » sous la IVe République.

L'EXTRÊME DROITE ENTÉRINE LE PATRIARCAT

Le projet de l'extrême droite s'appuie sur la différence sexuelle « naturelle » qui différencie les femmes et les hommes pour mieux les assigner à leurs rôles sociaux spécifiques, renvoyant les femmes à la maison et surtout à leur rôle de mère.

Leurs propositions entérinent l'ordre patriarcal, un système où l'homme domine la cellule familiale et centralise tous les pouvoirs. En matière d'égalité professionnelle femmes-hommes, l'extrême droite n'avance aucune proposition.

Et pour cause, elle nie les chiffres pointant les inégalités. Ainsi, le RN a voté contre les lois sur l'égalité professionnelle au Parlement européen. Pire encore, le programme économique de l'extrême droite est ultra-libéral , il s'attaque :

- au Smic ;
- aux protections collectives ;
- à la Sécurité sociale…

Autant de mesures qui fragilisent en premier lieu les femmes.

Sous l'apparence de nouveaux droits, les propositions de « revenus pour mères au foyer », « droit des femmes à rester chez elles » ou la « libre répartition du congé parental » assignent les femmes à leur « fonction de procréation » et au travail domestique.

La volonté de contrôle de la vie des femmes s'étend jusqu'au droit des femmes à disposer de leur corps.

L'extrême droite s'attaque au droit à l'avortement ou à l'accès à la contraception. Les mesures pour la santé des femmes s'inscrivent uniquement dans une perspective nataliste.

De plus, l'extrême droite instrumentalise les violences faites aux femmes, pour diffuser son message anti-immigration.

Comme si les violences faites aux femmes étaient liées à une culture, à un pays, à une religion ou à une classe sociale. Considérer qu'un violeur ne peut être qu'un étranger alimente la culture du viol. C'est au sein de l'espace privé que se produisent en majorité les violences sexuelles.

GAGNONS LA RÉCIPROCITÉ DES DROITS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le droit au travail des femmes est fondamental pour assurer leur reconnaissance sociale et leur indépendance économique, garanties essentielles pour pouvoir faire ses propres choix.

Pour gagner l'égalité femmes-hommes, la CGT revendique :

- **le droit des femmes à travailler** pour être autonomes et indépendantes dans leurs choix de vie ;
- **l'égalité réelle femmes-hommes au travail** avec notamment de réelles sanctions pour les entreprises et administrations qui discriminent, la revalorisation des métiers à prédominance féminine, ou encore la fin des temps non complets de moins de 24 heures par semaine ;
- **le soutien à la parentalité** : allonger les congés maternité et paternité et d'accueil de l'enfant, revaloriser le congé parental, levier indispensable à un meilleur partage des responsabilités parentales, élaborer un grand plan de création de places en crèches et des droits garantis par la loi à 10 jours enfants malades (sans jours de carence) pour tous les parents d'enfants de moins de 12 ans ;
- **un service public de l'aide à l'autonomie et de prise en charge de la petite enfance ;**
- **des mesures effectives** pour prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et pour protéger les femmes victimes de violences ;
- **un accès libre et remboursé à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse** (IVG) sur tout le territoire, la suppression de la double clause de conscience spécifique à l'IVG et l'allongement du délai d'accès à l'IVG ;
- **la mixité** des filières de formation et des métiers ;
- la mise en place de mesures pour **lutter contre les stéréotypes de genre et le sexisme** à l'école, sur les lieux de travail et dans les médias.

LA CGT ET LES FEMMES

La part des femmes syndiquées progresse : près d'une adhésion sur deux est aujourd'hui le fait d'une femme.
La CGT a mis en place depuis de nombreuses années déjà un collectif confédéral, qui est l'outil privilégié pour assurer une représentation des femmes et porter ces thématiques dans la CGT, mais aussi pour permettre à la CGT de s'emparer des questions d'égalité dans la société.
Le collectif organise des formations, apporte son aide pour les négociations sur l'égalité femmes-hommes et porte la journée internationale du droit des femmes le 8 mars.

QUAND BARDELLA ATTAQUE SOPHIE BINET ET FAIT COPAIN-COPAIN AVEC BERNARD ARNAULT

Samedi 1er février, alors qu'il était en meeting à Montbéliard, Bardella s'est violemment attaqué à la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet.
Le politicien d'extrême droite a ciblé la dirigeante du syndicat parce qu'elle citait Bernard Arnault et ses menaces de délocalisations si les impôts pour les grandes entreprises étaient augmentés. Sophie Binet avait alors dénoncé la réaction « indécente » de ces patrons et leur « chantage à l'emploi ».
Face à ces rois de l'évasion fiscale, admirateurs de Trump et de Musk, la dirigeante de la CGT les avait qualifiés de « rats qui quittent le navire ».
Le leader du parti fasciste s'est aussitôt précipité au chevet des grands patrons. Dans son discours, il a fait siffler la syndicaliste en lançant à son public « honte à madame Sophie Binet ». Il a ensuite affirmé qu'elle « ne défend plus aujourd'hui les intérêts des travailleurs français », avant de se lancer dans une grande tirade vantant... des milliardaires du CAC 40.
Les attaques antisyndicales de Jordan Bardella sont à nouveau l'illustration que le RN ne roule que pour les grandes fortunes. Des ennemis des travailleurs, tricheurs et corrompus qui, sous couvert de défense des travailleurs français, ne servent en réalité qu'une poignée de grands patrons et d'ultra-riches...

AUTO-ENTREPRENEURS LE RN ROI DES MENTEURS

Plutôt que de taxer les riches, le gouvernement Bayrou a décidé de renflouer les caisses de l'État en tapant sur les plus précaires.
Les auto-entrepreneurs viennent de découvrir que le seuil d'exonération de TVA sur leur chiffre d'affaires était passé de 37 500 euros à 25 000 euros. Tollé des auto-entrepreneurs, soutenus par le RN, qui propose même une pétition sur son site pour les défendre.

OR IL FAUT RÉTABLIR LA VÉRITÉ !

C'est bien le RN qui a proposé à l'Assemblée nationale un amendement visant à abaisser encore plus le seuil de TVA. En effet, le parti d'extrême droite a déposé, le 15 octobre 2024, l'amendement 1-229 demandant que l'abaissement du seuil soit 2 fois inférieur à celui retenu par le budget Bayrou, soit 18 750 euros. Pour l'instant, cette mesure est suspendue. Rappelons que ce n'est pas la première fois que ce parti, soi-disant défenseur du peuple, vote des mesures qui lui sont défavorables. Ses députés ont voté contre l'augmentation du Smic, pour le durcissement des droits à l'assurance chômage, contre le gel des loyers, contre l'indexation des salaires sur l'inflation, mais aussi contre le rétablissement de l'impôt sur la fortune, contre la taxation des yachts et des jets privés, etc.
Enfin, en ne votant pas la motion de censure - sans aucune explication - le RN a accepté un budget 49-3, le pire budget d'austérité depuis 25 ans.

PALESTINE

UNE LOI POUR CRIMINALISER TOUTE CRITIQUE D'ISRAËL

C'était une de ses promesses de campagne, dans la 8e circonscription des Français de l'étranger, qui inclut surtout Israël. La députée Renaissance Caroline Yadan est malheureusement passée aux actes en déposant une proposition de loi visant « à lutter contre les nouvelles formes d'antisémitisme ».

Au prétexte de ce combat tout à fait légitime dans un contexte de hausse des actes contre les juifs depuis les attentats du 7 octobre 2023, le texte organise en réalité la confusion entre antisémitisme et antisionisme, haine des juifs et critique d'Israël en tant que régime.

Dans un entretien accordé au *Point*, Caroline Yadan ne cache pas les arrière-pensées politiques de ce texte. Celui-ci relève « trois axes essentiels de cette nouvelle forme d'antisémitisme : l'apologie du terrorisme, la négation de l'État d'Israël et la comparaison avec la Shoah ».

Et l'ancienne militante de la Licra de détailler : « Je voulais que soient punissables toutes les références à des expressions telles que "From the river to the sea" avec des cartes où Israël a disparu ; que Rima Hassan (l'eurodéputée insoumise) ne puisse plus impunément estimer que le Hamas est un mouvement de résistance (ce qu'elle n'a jamais dit) ou que l'on ne puisse plus poster sur ses réseaux sociaux un drapeau nazi accompagné d'une étoile de David. »

CINQ DÉPUTÉS SOCIALISTES SIGNATAIRES DONT FRANÇOIS HOLLANDE

Si le texte venait à passer, la blague de l'humoriste Guillaume Meurice comparant Benyamin Netanyahou à un « nazi sans prépuce » l'exposerait par exemple à une condamnation pénale pour antisémitisme.

Caroline Yadan voit là une simple prolongation de la loi Gayssot de 1990, qui sanctionne le négationnisme : « La contestation de la Shoah est punissable, même si elle est présentée sous forme déguisée, dubitative, par voie d'insinuation ou de comparaison, d'analogie ou de rapprochement. De ce fait, la comparaison de l'État d'Israël au régime nazi serait sanctionnée comme une banalisation outrancière de la Shoah. »

Ceux qui compareraient les crimes de guerre de Tel-Aviv à ceux du Troisième Reich – argument dont on peut tout à fait douter de la pertinence – seraient jetés dans le même panier que les négationnistes comme Robert Faurisson, qui nient l'existence des chambres à gaz.

Jamais une loi n'avait limité de manière si explicite l'impossibilité de critiquer un État et sa politique. « Ce texte est une faute, tonne le député PCF Jean-Paul Lecoq. Il n'est pas possible qu'il y ait un seul État dans le monde dont la politique ne puisse être critiquée. Paradoxalement, cela contribue à faire d'Israël un État d'exception et donc à l'isoler. »

La « loi Yadan » a été cosignée par 90 députés, dont 75 de la majorité (l'ex-ministre Aurore Bergé figure parmi les premiers paraphes) mais aussi 5 socialistes, dont Jérôme Guedj et François Hollande.

De quoi alimenter les tensions au sein du Nouveau Front populaire, le texte étant explicitement pensé par son autrice comme une attaque contre la France insoumise, qui « fait justement partie intégrante du problème par sa légitimation de la haine des juifs dans notre pays sous couvert d'antisionisme ».

ANTISÉMITISME ET ANTISIONISME

Deux choses différentes qui sont souvent confondues !

D'un côté, on a les sionistes, qui, du fait que le fondement du sionisme repose sur un suprémacisme religieux juif, accusent celles et ceux opposés au sionisme d'antisémitisme, car ils savent que ce second terme est abominable et insoutenable et qu'il sera facile de se mettre en position de victime pour bâillonner leurs détracteurs (antisionistes, pas antisémites), Pourtant, de très nombreux juifs s'opposent au sionisme et encore plus à ce qu'en fait (de cette idéologie du fin du XIXe siècle) Israël depuis des décennies. Comment être juif et être accusé d'antisémitisme juste en s'opposant au sionisme?

De l'autre, on a les étroits d'esprit qui se sont fait avoir par les sionistes qui leur ont fait croire au lien systématique entre sionisme et judaïsme, alors que de nombreux non juifs sont sionistes. On a également les très étroits d'esprit qui mettent les juifs dans le même sac que les sionistes, par pur antisémitisme.

Que les choses soient claires :

- tu es antisémite ? Bloque-moi, je ne veux rien à voir avec toi !
- tu es antisioniste ? pas de souci, il semblerait que nous soyons sur la même longueur d'onde ! (mais je ne tolére pas la mauvaise soupe mi-antisioniste et mi-antisémite cachée)
- tu es sioniste ? C'est ton choix, mais soit prêt à entendre mes positions fermes sur cette idéologie politique ethniciste (que je peux très largement documenter).

PS : On peut condamner les actes du 7 octobre 2023 et aussi la réponse disproportionnée et hors du droit international d'Israel.

Extrait d'un post de Fabien Berruyer *(Linkedin)*

FESTIVAL DE VENISE

La déclaration la plus éloquente est peut-être celle de la seule lauréate multiple du festival, Sarah Friedland, dont le film « Familiar Touch », salué par Lodge comme un film « d'inconfort intense et de tendresse aiguë », a remporté trois prix : celui du meilleur réalisateur, celui de la meilleure actrice (pour Kathleen Chalfant, l'actrice principale) et le prix Luigi de Laurentiis du meilleur premier long-métrage.

Après avoir remercié chaleureusement les personnes directement impliquées dans son film, Friedland a poursuivi en déclarant, avec gravité et sans équivoque, et en recevant une réponse chaleureuse et encourageante : « En tant qu'artiste juive américaine travaillant dans un médium basé sur le temps, je dois noter que j'accepte ce prix le 336e jour du génocide israélien à Gaza et la 76e année de l'occupation.

Je crois qu'il est de notre responsabilité, en tant que professionnels du cinéma, d'utiliser les plateformes institutionnelles à travers lesquelles nous travaillons pour lutter contre l'impunité d'Israël sur la scène mondiale. Je soutiens le peuple palestinien dans sa lutte pour la libération. »

GAZA : LE SUPPLICE SANS FIN DE LA POPULATION

Le gouvernement d'extrême droite du criminel de guerre Benjamin Netanyahou a délibérément choisi de rompre tout espoir d'une poursuite de la trêve en reprenant les bombardements de masse à Gaza.

Avec le soutien de Trump, Netanyahou cherche à réaliser l'expulsion des Palestiniens de Gaza.

Encore une fois, prenant prétexte de la politique du Hamas et voulant empêcher l'ouverture de la deuxième phase des négociations, Netanyahou sacrifie la population gazaouie et les otages israéliens pour ses propres intérêts politiques et judiciaires. Il cherche à profiter du climat de guerre à outrance qu'il entretient en Israël pour affermir son pouvoir et interdire toute critique de sa politique. Pendant ce temps-là, les colons et l'armée israéliennes continuent à mettre la Cisjordanie à feu et à sang, à y mener une politique d'épuration en vue d'annexer purement et simplement le territoire.

COMMUNIQUÉ DU RAAR

HALTE AU MASSACRE ET À LA DÉSHUMANISATION DES PALESTINIEN(NE)S

La reprise des bombardements de Gaza nous fait craindre le pire. Le plan Trump/Netanyahou de massacre et d'expulsion des Gazaouis s'applique sous nos yeux. Au passage, il montre à nouveau que le sort des otages est parfaitement secondaire aux yeux du gouvernement israélien.

Heureusement, un grand mouvement de protestation contre la reprise de la guerre est en train de se faire jour. 40 000 personnes ont déjà manifesté à Tel-Aviv mardi 18 au soir et une marche sur Jérusalem a lieu ce mercredi 19.

Les familles d'otages jouent un rôle-clé dans cette mobilisation.

Alors que le droit international ne pesait déjà pas bien lourd face à Al-Assad, Poutine ou Netanyahou, sa fragilité s'est encore une fois révélée via la désinvolture avec laquelle la Maison Blanche et les dirigeants israéliens parlent de colonisation de territoires, de nettoyage ethnique ou encore d'annexion.

Les annonces de Trump, qui veut désormais expulser les Palestinien(ne)s de Gaza dans des États en guerre en Afrique de l'Est ou même en Syrie, ont permis à une partie de l'opinion israélienne animée par l'idée de vengeance d'exprimer haut et fort des velléités de nettoyage ethnique, se faisant alors l'écho de son gouvernement. Smotrich, ministre des Finances mais aussi responsable des territoires occupés au sein du ministère de la Défense, fasciste et suprémaciste, a confirmé que son gouvernement était en train de créer une administration pour la migration « volontaire » des Palestinien(ne)s de la bande de Gaza. Il ajoute enthousiaste : « Si nous expulsons 5 000 personnes par jour, cela prendra un an ».

L'ambassadeur israélien à l'ONU, Gilad Erdan, a écrit sur X, pour justifier le traitement des Palestiniens, que « même en Allemagne nazie il y avait des Allemands qui ont sauvé des Juifs. Pas un seul Gazaoui n'a sauvé un seul otage ». Déclaration reprise, mot pour mot en France par des éditorialistes, comme Simon Moos, rédacteur en chef du média IN+. Leur entreprise d'assimilation des Gazaouis à la population allemande sous le nazisme a pour conséquence la justification de leur anéantissement. Ce genre de procédé est typique des propagandes racistes visant à légitimer des crimes de masse.

Cette parole s'est retrouvée démultipliée dans la société occidentale et dans certaines interventions médiatiques.

Si les soutiens inconditionnels de Netanyahou et un langage décomplexé nourrissaient déjà les commentaires sur le massacre des Gazaouis, cette croissance soudaine a de quoi inquiéter quant à l'adhésion à un crime contre l'humanité annoncé et assumé. Les réactions complaisantes, voire laudatives, d'éditorialistes montrent que la déshumanisation des Palestinien(ne)s a atteint, en un an et demi, un paroxysme intolérable. Cette impunité ne peut perdurer et ces propos doivent être tenus pour ce qu'ils sont : des appels et des soutiens à une épuration ethnique.

Avant la reprise des bombardements, on estimait le nombre de morts à environ 50 000, dont 18 000 enfants, alors que 70 % du territoire de Gaza est détruit. Notre réaffirmons notre solidarité avec les Palestinien(ne)s et avec le mouvement de protestation en Israël même, avec au premier rang les familles d'otages ainsi que nos ami(e)s du mouvement Standing Together.

NOUVELLE-CALÉDONIE

UN SURSAUT DE L'HISTOIRE COLONIALE

La Nouvelle-Calédonie, un enjeu économique, géopolitique pour la France en raison de ses ressources en nickel, est aussi un territoire clé pour répondre à l'hégémonie de la Chine en Océanie, seul pays européen présent dans le Pacifique.

Les Kanaks vivent sur cet archipel depuis trois mille ans, avec des ancêtres originaires du Sud. La situation actuelle vient raviver les traumatismes du passé sur cette terre qui a subi la spoliation d'une politique de « colonie de peuplement ».
». En effet, le 24 septembre 1853, sur ordre de Napoléon III, la France prend officiellement possession de la Nouvelle-Calédonie et organise une colonie de peuplement qui traumatise le peuple kanak.

Plusieurs décisions des gouvernements français mettent à mal la sérénité des habitants et créent des tensions.

En 1972, une circulaire encourage l'immigration pour réduire le poids du vote indépendantiste. L'État veut un élargissement du corps électoral pour les scrutins provinciaux. En remettant en cause le principe d'un corps électoral restreint, Paris rompt avec l'accord de Noumea (1998) et avec la parole donnée aux aînés.

La nouvelle Calédonie est un pays mélanésien avec de nombreux échanges maritimes.

Lorsque, en 1774, le navigateur anglais James Cook accoste sur la Grande-Terre, il estime la population à 100 000 personnes. Les Kanaks sont un peuple d'horticulteurs, très sédentaires et implantés dans un endroit, mais parfois mobiles au gré des jachères.

L'arrivée des premiers Européens vient déstabiliser ce monde avec un choc épidémiologique entraînant une chute importante de la population autochtone.

La France s'approprie ce territoire pour ravitailler ses bateaux dans le Pacifique. Elle pense soumettre la population, ce qui est une erreur. Des territoires sont distribués à des éleveurs (venus d'Australie).

En 1863, l'État crée un bagne qui sous-entend une petite colonisation. Plusieurs fois le peuple kanak se soulève, mais la répression est la seule réponse de l'État français avec la création de réserves...

Une première insurrection en 1878 subit des exécutions et une dispersion de la population, qui compte alors 420 000 personnes.

À partir de 1887, le code de l'indigénat s'applique aux populations autochtones, les dépossédant de leurs terres, leur imposant le travail obligatoire, des restrictions de circulation et du droit de propriété, des taxes spécifiques, la prison, l'exil...

La colonisation s'accentue avec la culture du café, l'extraction du nickel, et avec l'arrivée de travailleurs vietnamiens et indonésiens.

Une exploitation du peuple kanak s'effectue en réquisitionnant les adultes pour les récoltes, ce qui déclenche « la nuit coloniale ».

En 1942, les Nord-Américains installent une base militaire et traitent avec plus de considération le peuple kanak. En 1944, de Gaulle annonce la libération des peuples colonisés. L'indigénat stoppé en 1946, le corps électoral est ouvert aux Kanaks.

En 1953, est fondée l'Union Calédonienne qui regroupe Kanaks et petits blancs « Deux couleurs, un seul peuple ».

L'accès à l'école et aux études fait découvrir une autre société aux jeunes Kanaks.

L'île connait plusieurs révoltes (dont celle des Foulards rouges), et une culture kanak, avec des danses, contes et littérature, se développe.

La tension atteint son paroxysme en avril mai 1988. De jeunes indépendantistes kanaks attaquent une gendarmerie sur l'île d'Ouvéa, tuant quatre gendarmes, avant de se réfugier dans une grotte en prenant vingt-trois personnes en otage. Entre les deux tours de l'élection présidentielle, le gouvernement de Jacques Chirac ordonne l'assaut de la grotte : les otages sont libérés, mais on compte 21 morts (19 Kanaks et 2 militaires).

La paix est ramenée avec la signature, à Paris, des accords de Matignon-Oudinot le 26 juin 1988 par le RPCR, le FLNKS et l'État, un premier pas vers l'autonomie.

Dernièrement, le projet « d'indépendance en partenariat » est malmené et les forces politiques locales tentent de renouer avec le « pari de l'intelligence ».

Ce résumé est extrait d'écrits de l'historienne Isabelle Merle, auteure de plusieurs livres sur l'histoire du Pacifique.

LES FORCES POLITIQUES EN PRÉSENCE

L'Union nationale pour l'indépendance (UNI) : c'est une coalition électorale et politique française indépendantiste de Nouvelle-Calédonie.

Calédonie ensemble : c'est un parti politique non indépendantiste de Nouvelle-Calédonie.

Le groupement « Les Loyalistes » : c'est une coalition de partis politiques du centre et de droite anti-indépendantiste de Nouvelle-Calédonie.

Le Parti travailliste : c'est un parti politique indépendantiste radical et révolutionnaire néo-calédonien.

Le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) : il rassemble quatre partis : l'Union calédonienne (UC), le Rassemblement démocratique océanien (RDO), le Parti de libération kanak (Palika), et l'Union progressiste en Mélanésie (UPM)

Rappel *: L'appel des indépendantistes au boycott de l'élection présidentielle a été suivi par une large partie de la population, envoyant un nouveau signe de défiance au pouvoir après la faible participation au référendum sur l'indépendance de décembre 2021.*

POINT DE VUE

FAUT-IL TAXER LES VIEUX ?

Pour redresser les comptes publics, plusieurs voix s'élèvent pour taxer les retraités. Une mauvaise idée, explique Guillaume Duval, qui montre la dégradation de leurs niveaux de vie au cours des dernières années.

Dans la situation budgétaire très difficile où se trouve la France, on cherche légitimement des sources de financement additionnelles pour redresser des comptes publics profondément détériorés pendant les sept années de présidence d'Emmanuel Macron.

Comme souvent dans ce type de débats, revient sur le devant de la scène une solution « simple » : il n'y a qu'à taxer les vieux[1]. Ce discours s'appuie notamment sur l'idée que, dans notre société, les plus âgés vivraient nettement mieux que les jeunes.

Le problème, c'est que cette idée, qui a eu une réalité il y a dix ou quinze ans, n'en a plus guère aujourd'hui. Depuis la fin des années 2010, la situation financière des jeunes générations s'est améliorée du fait de la baisse du chômage dont elles ont été les principales bénéficiaires. De plus, le recul de la natalité, à revenu égal, a accru leur niveau de vie, les jeunes adultes ayant en moyenne moins d'enfants à charge qu'auparavant.

Pendant ce temps, la situation des plus âgés s'est dégradée. Les gouvernements successifs ont augmenté les prélèvements sociaux sur les retraites[2], tandis que les réformes intervenues depuis plusieurs décennies ont réduit le niveau de ces retraites pour les nouveaux pensionnés. De plus, les nouveaux retraités d'aujourd'hui ont passé l'essentiel de leur carrière après la fin des Trente Glorieuses, dans un monde professionnel marqué par le chômage de masse et le développement de l'emploi précaire, que nombre d'entre eux ont subi. Ce qui contribue également à limiter le montant de leur retraite. De ce fait, selon le ministère des Solidarités[3], le niveau moyen des pensions, une fois corrigé l'effet de l'inflation, baisse depuis 2017 parce que la forte baisse des retraites des hommes n'est plus compensée par la hausse de celles des femmes, qui stagnent désormais. Moyennant quoi, même si on tient compte de leurs charges de famille, le niveau de vie des 30-39 ans est devenu supérieur, selon l'Insee, à celui des 65-74 ans, alors qu'en 2014 celui des seniors le dépassait de 6 %. Et en moyenne, les 18-29 ans gagnent désormais mieux leur vie que les plus de 75 ans.

Parallèlement, l'Insee enregistre au cours des dernières années une forte baisse du taux de pauvreté chez les jeunes générations en même temps qu'une forte hausse chez les seniors. L'écart de taux de pauvreté entre les 18-29 ans et les 65-74 ans, qui était de quatorze points de pourcentage en 2014, n'est plus que de six points aujourd'hui, en nette diminution.

Les discours fondés sur de fortes inégalités de revenus et de taux de pauvreté entre générations n'ont donc plus vraiment lieu d'être, à moins qu'on veuille de nouveau pousser les plus âgés dans la misère, comme c'était le cas dans les années 1950.

Cela ne signifie (absolument) pas, bien sûr, que les inégalités de revenus se soient réduites au sein de l'ensemble des contribuables. Au contraire, elles se sont creusées ces dernières années, du fait notamment de la politique fiscale injuste menée par le président de la République Emmanuel Macron. Et si on veut rétablir les comptes publics, ce sont bien les plus aisés qu'il faut taxer davantage, à la fois sur leurs revenus et sur leur patrimoine. Mais il faut le faire quel que soit leur âge, et non en cherchant à cibler particulièrement les seniors...

Par Guillaume DUVAL

auteur de « L'impasse, comment Macron nous mène dans le mur », éd. Les liens qui libèrent, 2021.

[1] Voir par exemple le rapport du Conseil des prélèvements obligatoires : « Conforter l'égalité des citoyens devant l'imposition des revenus », Cour des comptes, octobre 2024.

[2] Voir « La CSG sur les pensions de retraite », in Les comptes de la Sécurité sociale, septembre 2022.

[3]Voir Les retraités et les retraites – Édition 2024, Panoramas de la Drees, ministère des Solidarités, octobre 2024.

LA CGT QUITTE LE « CONCLAVE » SUR LES RETRAITES ET APPELLE À LA MOBILISATION

Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, a annoncé, après consultation de ses organisations, quitter les concertations sur les retraites et appelle à la mobilisation des salarié(e)s pour l'abrogation de cette réforme injuste.

Le Premier ministre et le patronat ont malheureusement définitivement enterré ce conclave. Alors que le Premier ministre s'était engagé à ce que ces discussions soient « sans totem ni tabou », il a déclaré ce week-end qu'il y avait un tabou : les 62 ans. Or, les 62 ans, c'est la question centrale.

C'est une question très concrète pour nous, pour nos vies, car cette réforme qui s'applique seulement depuis un an fait déjà des ravages pour des millions de salarié(e)s. Un patronat qui est toujours aussi agressif sur les droits des salarié(e)s et dit maintenant qu'il faut travailler plus et veut nous imposer une nouvelle réforme régressive. Très opportuniste, le patronat profite du contexte géopolitique pour tenter de nous imposer de nouveaux reculs.

Oui, nous pouvons abroger la réforme des retraites et on peut les financer.

Pour trouver ces 15 milliards, nous avons mis de nombreuses propositions sur la table parmi lesquelles l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et la mise à contribution des revenus financiers des entreprises.

Ce sont ces propositions qu'il faut examiner ! La retraite n'est pas un luxe ! C'est un droit à une vie après le travail. On accède à ce droit en cotisant. À 62 ans, un(e) salarié(e) sur deux n'est déjà plus en emploi. Les 64 ans ne font qu'allonger la précarité pour des milliers de seniors enfermés entre chômage, minima sociaux, maladie, invalidité et emplois précaires.

OPINION

Jean-Luc VALEGEAS - MEMBRE DU BUREAU DE L'UFR

LES DANGERS DE L'INTERNET ET DU NUMÉRIQUE*

J'aimerai vous faire prendre conscience des dangers du numérique. Nous, gens du Livre et du papier, savons que la connaissance ne se trouve pas sur Internet. Cela peut être un outil intéressant d'amorce, mais jamais un lieu de savoir.

Parce que, malgré tout, ce n'est pas vous qui choisissez ce que vous allez lire, mais un algorithme qui vous oriente *in fine* vers ce qui a été jugé acceptable ou rentable par l'entreprise détenant le moteur de recherche que vous utilisez. Et, même si vous arriviez à choisir une lecture qui échappe à ces filtres, elle sera toujours parcellaire.

Prenons la promesse du numérique. Les opérateurs de téléphonie ou d'internet, les gouvernements et une partie de la presse, détenue par des milliardaires, vendent le numérique comme une solution pour simplifier nos vies, tout en sauvant la planète.

VOUS AVEZ DIT DÉMATÉRIALISATION ?

C'est facile d'accès, c'est propre, tout est dématérialisé. Dématérialisé. Quel mot magique ! On nous parle d'économies de piles de papier, d'économies de transport, d'économies de carburant et donc moins de polution, des arbres que l'on sauve. À les entendre, ce serait presque la solution géniale et tant attendue.

Des milliards sont investis pour passer au tout-numérique, tant pis pour ceux qui ne peuvent pas suivre, qu'ils soient âgés ou démunis. Et tous ceux qui y résistent sont traités d'arriérés irresponsables et de sous-citoyens. Il y a même un M. Trump qui est prêt à négocier l'aliénation de l'Ukraine à la Russie pour s'approprier des terres rares.

Mais parlons un peu du coût du tout-numérique. Car il faut savoir que dématéria-liser c'est matérialiser autrement. Les puces de silicium qui permettent à nos smartphones de fonctionner sont le résultat d'une exploitation follement énergivore : pour un seul kilo de silicium on génère 280 kg de produits chimiques dont une partie se retrouve dans les rivières. Au total, 2 933 kWh d'électricité sont nécessaires pour produire 1 kg de wafer en silicium. Pour la fabrication d'un wafer de 300 mm, 8 330 litres d'eau sont nécessaires (dont 68% doit être ultra pure). Les besoins en eau sont devenus tellement importants que l'extension de la production des semi-conducteurs est remise en question sur beaucoup de sites en raison des restrictions d'accès à l'eau. Quant au gentil nuage numérique qui flotte dans le monde éthéré des esprits, ce n'est qu'une succession de gigantesques hangars bourrés d'ordinateurs qui ont besoin d'une quantité astronomique d'électricité pour fonctionner et d'eau pour être refroidis.

DES USINES À CHALEUR

D'ici à 2030n les data centers deviendront l'un des postes de consommation électrique les plus importants dans le monde. Et je ne parle pas des terres envahies par les opérateurs télécom en Arctique et en Scandinavie pour refroidir « naturellement » ces usines à chaleur.

Alors imaginez les besoins de stockage qu'il va falloir avec l'activité de la 5G partout et des objets dits connectés ! Et tout ça pour télécharger un film en dix secondes au lieu de vingt !

Mais il y a pire. Tous ces appareils vont communiquer entre eux pour décider à notre place de ce qui est bon pour nous. Le plus aberrant c'est qu'on sera surveillé pour notre bonne conduite écologique par ce même outil numérique qui consomme actuellement 10 % de l'énergie mondiale.

SOURIEZ, VOUS ÊTES FILMÉ...

Malheureusement, il y a un autre danger moins visible, c'est que, non seulement cela va générer pour certains d'énormes profits, mais cela va également augmenter le contrôle des populations.

La 5G va permettre le déploiement de la surveillance de masse avec des caméras partout et tout le temps, au nom de la fameuse sécurité. Ils sauront tout de vos déplacements, des gens que vous fréquentez, des produits que vous achetez, des manifestations auxquelles vous participez et de vos opinions syndicales ou politiques. Il vous sera expliqué que cette surveillance discrète permettra d'arrêter les criminels avant même qu'ils puissent agir.

Et si vous vous rebellez il vous sera rétorqué que si vous êtes un honnête citoyen cela ne change rien pour vous et que vous n'avez rien à craindre.

Déjà, en 1945, dans *La France contre les robots*, l'écrivain Georges Bernanos annonçait une société où tout le monde serait fiché. « Que risquez-vous ? Que vous importe d'être instantanément reconnu, grâce au moyen le plus simple et le plus infaillible ? Le criminel, seul, trouve avantage à se cacher... »

Ajourd'hui, le sens du mot criminel s'est élargi, jusqu'à désigner tout citoyen peu favorable au Régime ou au Système ou à l'homme qui les incarne. L'épuration des mal-pensants, si chère aux régimes totalitaires, en serait grandement facilitée.

UNE DÉRIVE POSSIBLE OU PROBABLE ?

Les peuples qui pensent que le tout-numérique est un progrès essentiel sont-ils conscients de cette dérive probable du traçage généralisé des individus ? Sont-ils conscients qu'ils ne pourront plus refuser ou contester une mesure en total désaccord avec leurs convictions ? Sont-ils conscients qu'ils ne seront plus en mesure de fuir ou de se cacher des centaines de caméras à reconnaissance faciale ? Vous pensez peut-être que c'est de la mauvaise fiction. Peut-être.

Sauf qu'aujourd'hui le totalitarisme n'est pas un changement brutal de régime. C'est seulement la prolongation du système qui est en cours et qui franchit un nouveau seuil un peu partout en Europe et dans le monde.

Aujourd'hui, les États ont du mal à faire accepter la réduction des libertés, sauf lorsque l'on parle d'un conflit généralisé ou d'un fléau touchant toute la planète. Et si vous écoutez bien les discours politiques actuels on vous prépare déjà à renoncer aux acquis fondamentaux de la démocratie. En France, on vous dit qu'on ne peut pas revenir sur l'âge de départ en retraite à 64 ans et même qu'il faut aller au-delà car il faut faire un effort financier pour payer les armes.

On vous chante qu'il faut être un citoyen responsable et qu'un citoyen responsable comprend que l'on a des devoirs avant tout et qu'ensuite on a des droits, s'il en reste. Certains crédules vous diront que ce petit renoncement à la démocratie est une nécessité pour relever les défis planétaires et même qu'ils sont prêts à baisser leur chauffage en hiver et à travailler plus pour gagner moins, comme le demande les gouvernants, qui, eux, vont à leur sommet climatique en jet privé.

Enfin, je mettrai le doigt sur le fait qu'on nous vend de plus en plus et sans cesse de nouveaux outils numériques qui ne font qu'aggraver la situation des ressources planétaires et donc qui justifient plus de restrictions. Je citerai une fois encore Georges Bernanos, dans le livre *la France contre les robots,* il écrit : « On ne comprend absolument rien à la civilisation moderne si l'on n'admet pas d'abord qu'elle est une conspiration universelle contre toute espèce de vie intérieure. »

Nous allons être écrasés dans un univers de machines au sein duquel l'homme semble poliment prié de s'effacer, pour laisser la place à des chimères dont l'élaboration se fait désormais au grand jour, avec le soutien de la loi et de la police. Mais contre les populations.

*** Référence : « L'Archipel des oubliés ».**

LE MEDEF : MAIS QUELLE HONTE !

Cette année 2024 a été riche en événements. Le Medef déclare vouloir faire annuler, pour les retraité(e)s, l'avantage fiscal des 10 % pour « frais professionnels » au motif qu'ils ou elles n'ont plus d'emploi. Ce qui est une évidence ! Cependant, dans l'esprit du législateur, conserver cet avantage est destiné à compenser – partiellement - la perte brutale et détériorant de leurs revenus (30 % à 40 %) au moment de leurs départs en retraite.

Ainsi, le Medef, non seulement a exploité les actifs toute leur vie, mais ambitionne également de continuer pendant, leur retraite ! Quelle honte.

Ainsi le Medef, pour que l'imposition ne touche surtout pas aux revenus du patrimoine, des plus riches, tel que semblerait vouloir le faire le gouvernement, ne trouve rien de mieux que porter une attaque sur les retraités. Quelle honte !

Le Medef s'attaque aux retraites - ce qui n'est pas nouveau -, complice du gouvernement, il en rajoute une couche sur le plan fiscal, toujours à la recherche d'économies à réaliser sur les petites gens, sans toucher les entreprises du CAC 40. Il s'attaque également aux retraité(e)s qui s'investissent bénévolement sur leur temps de vie et souvent avec leurs deniers propres, dans la vie associative, culturelle, sportive, etc.

Après une période où les prix ont bondi de plus de 20 % par l'inflation, leurs coups portent à présent sur les impôts, qu'ils augmentent. Au lieu de déduire de nos revenus les 10 % puis ensuite les 20 % ils ne vont déduire que les 20 % !. Ce qui fait que votre taux d'imposition subira une hausse de 1,125 % : une méthode de calcul destinée à vous reprendre une partie de la hausse de vos pensions de 2,20 %. Quelle honte !

Le Medef, qui glorifie gratuitement, évidemment, la famille, le travail partiel forcé des femmes pour s'occuper des enfants, sanctionne ainsi l'utilité, souvent conditionnelle pour les familles, et l'engagement des retraité(e)s pour pallier les carences de l'État et l'insuffisance de professionnels, en matière d'aide et d'assistance à la petite enfance ! Quelle honte !

On pourrait dire bien des choses encore, mais notre voix s'étrangle devant tant d'infamie. Les retraité(e)s sont utiles à la vie de notre pays, ils produisent une forme de PIB social et contribuent ainsi à l'enrichissement économique de notre pays.

Le patrimoine des très, très riches ne rapporte rien à la France. En outre, ils investissent leurs dividendes dans les paradis fiscaux, qui prêtent aux banques qui prêtent aux États et ils contrôlent ainsi politiquement ces États. Ils investissent également dans les pays à bas coûts de production – à bas salaires donc. Les retraité(e)s, contribuent à enrichir la vie familiale, sociale et économique de la France ! Ils et elles sont utiles !

Quelle honte pour nos gouvernants et leurs alliés du Medef.

Lionel DUQUENNE

LES CHIFFRES

RETRAITES PENSIONS

RÉGIME GÉNÉRAL

Revalorisation au 1er janvier 2025 : **2,2 %.**
- Montant maximum (théorique) : **1 962,5 €** (montant fixé en fonction du plafond de la Sécurité sociale).
- Minimum contributif : **747,69 €** à partir du 1er janvier 2025. Le montant est majoré si la durée de cotisation est égale ou supérieure à 120 trimestres.
Montant maximum : **893,65 €** à partir du 1er janvier 2025.
- Majorations sans condition de ressources : **10 %** pour 3 enfants au moins.
- Majorations sous conditions :
pour tierce personne : **1 266,60 €**
pour un enfant à charge : **5 %**

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Agirc-Arrco : Rendement du point : **1,4386 €** au 1er novembre 2024.
Prix d'achat du point : **20,1877 €** au 1er janvier 2025.
Ircantec : Rendement du point **0,55553 €** au 1er janvier 2024. Prix d'achat du point : **5,611 €** pour l'année 2025.

PENSION DE RÉVERSION

Régime général
- Elle est de **54 %** de la pension du conjoint décédé, sous conditions de ressources, soit au 1er janvier 2024 : moins de **24 710,40 €/an** pour une personne et **39 536,64 €/an** pour un ménage.
- Montant minimum au 1er janvier 2025 : **331,94 €** pour 60 trimestres validés.
- Montant maximum au 1er janvier 2025: **1 059,75 €** (54 % du montant maximum de retraite).

Fonction publique
- Elle est égale à **50 %** de la pension du conjoint décédé, sans condition de ressources.

Retraites complémentaires
- Montant : **60 %** de la retraite complémentaire du défunt, sans condition de ressources.
Condition d'âge : 55 ans pour tous, si le décès est survenu à compter du 1er janvier 2019. Avant : 55 ans (Arrco) et 60 ans (Agirc).

Allocation veuvage (au 1er janvier 2025)
- Plafond de ressources : **2 674,3875 €** par trimestre - Montant : **713,17 €.**

Allocation perte d'autonomie (apa)
- Concerne les personnes classées dans les Gir* 1 à 4.
- Montant alloué en 2025 en fonction du Gir et des ressources :

À domicile (aide maximale)
Gir 1: **2 045,56 €/mois.** Gir 2 :**1 654,18 € par mois**. Gir 3 : **1 195,67 €/mois**.
Gir 4 : **797,96 €/mois**.
Participation du bénéficiaire de 0 à 90 % du tarif (ressources supérieures à **877,90 €/mois**
et inférieures à **3 233,10 €/mois**).

En établissement
L'aide est égale aux montants des tarifs Gir 1 et 2 ou Gir 3 et 4 suivant le degré de dépendance pour les ressources inférieures à **2 479,44 €/mois** au 1er janvier 2025. Au-dessus, un coefficient réducteur de 0 à 80 % est appliqué.
La personne hébergée doit acquitter un ticket modérateur correspondant au montant du tarif Gir 5 et 6.
*** Groupes iso-ressources**

SÉCURITÉ SOCIALE

RÉGIME GÉNÉRAL

Plafond au 1er janvier 2025 (calcul des cotisations retraites) : **3 925 €**

FORFAITS

- Hospitalier : **20 €/jour**
- Hospitalier psychiatrique : **15 €/jour**
- Par boîte de médicaments : **1 €** à compter du 31 mars 2024 (plafond : **50 €/an**)
- Par acte médical : **2 €** à compter du 31 mars 2024 (plafond: **50 €/an**)
- Par acte médical de + de 120 € : **24 €**

HANDICAP

- Allocation adulte handicapé (AAH).
Maximum au 1er avril 2024 pour une personne : **1 016,05 €**
- Complément AAH attribué avant le 1er décembre 2019 (loi 11/02/2005) : **179,31 €**.
- Plafond de ressources à ne pas dépasser. À partir du 1er octobre 2023, seules les ressources du bénéficiaire sont prises en compte.
Pour une personne : **12 193 €/an**. Par enfant à charge : **+ 6 096 €/an.**

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

À compter du 1er novembre 2019, elle remplace l'aide à la complémentaire santé (ACS) et la couverture universelle maladie complémentaire (CMU-C).

Montant de l'aide
Selon les conditions de ressources, elle ne coûte rien ou de **8 à 30 € par mois** selon l'âge (**25 €** de 60 à 69 ans, **30 €** à partir de 70 ans).

Conditions de ressources au 1er avril 2024
- Pas de participation financière : moins de **10 166 €** pour une personne seule et moins de **15 249 €** pour un couple.
- Avec participation financière : moins de **13 724 €** pour une personne seule et moins de **20 586 €** pour un couple.

DIVERS

Indice de revalorisation des loyers

Quatrième trimestre 2024 : **144,64** soit **+ 1,82** % sur 1 an.

Médecins généralistes conventionnés

- Consultation au cabinet : **30 €**.
- À domicile : **40 €**.
- Téléconsultation : **25 €**.
- Consultation longue : **60 €**.

INFLATION SUR 30 ANS

1995 : 1, 8	2010 : 1,5
1996 : 2,0	2011 : 2,1
1997 : 1,2	2012 : 2,0
1998 : 0,6	2013 : 0,9
1999 : 0,5	2014 : 0,5
2000 : 1,7	2015 : 0,0
2001 : 1,6	2016 : 0,2
2002 : 1,9	2017 : 1,0
2003 : 2,1	2018 : 1,8
2004 : 2,1	2019 : 1,1
2005 : 1,7	2020 : 0,5
2006 : 1,7	2021 : 1,6
2007 : 1,5	2022 : 5,2
2008 : 2,8	2023 : 4,9
2009 : 0,1	2024 : 1,8

Total brut (non cumulé) **: 48,72 %**